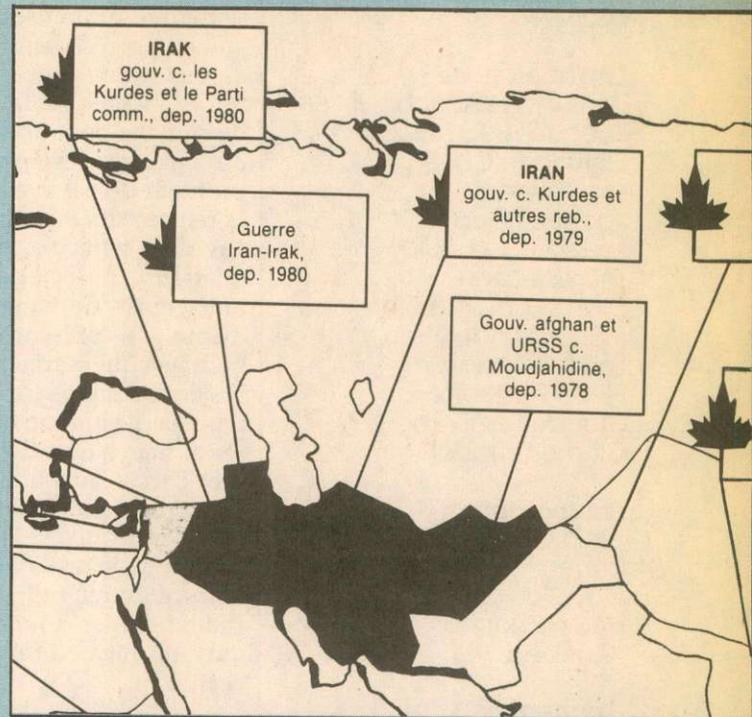


## «Une belle réussite»

Des inscriptions qui dépassent largement les prévisions, des coulisses que personne ne fréquente, une assemblée étonnamment assidue, un intérêt qui ne se dément pas, et, pour couronner le tout, une magnifique brochure avec le mode d'emploi: oui, vraiment, une des plus belles réussites de notre mouvement que ce colloque sur la ventilation, estime Jean Philibert.

Page 3



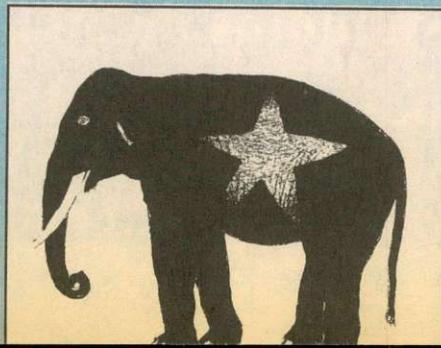
## Un rêve?

Presque partout où il y a des conflits, il y a une présence canadienne sous forme de balles, de poudre, de camions militaires, etc, une présence canadienne qui ne s'embarrasse ni de morale, ni d'idéologie, et qui peut tout aussi bien armer les deux camps ennemis à la fois. Et si, au lieu d'alimenter la guerre, on construisait la Paix?

Page 6

## «C'est le jackpot»

Brian Mulroney ne cesse de le répéter, au sujet de son traité de libre-échange. C'est pourtant le même qui affirmait, le 16 mai 1983, avant de devenir premier ministre, qu'il « ne fallait pas aller jusqu'au libre-échange avec les Etats-Unis. » Comparant notre voisin américain à un éléphant,



M. Mulroney estimait alors qu'il est «*extrêmement dangereux de coucher avec une telle bête qui peut, durant la nuit, changer de côté, au risque et péril de son partenaire*». A partir d'une grève écrasée, à Jay, dans le Maine, juste de l'autre côté de la frontière du Québec, Claude Rioux nous décrit pourquoi le chef conservateur n'aurait pas dû changer d'idée...

Page 10

**Coordination**  
Jean-Pierre Paré  
(514-598-2159)

**Rédaction**  
Michel Crête  
Lise Gauthier  
Henri Jalbert  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux

**Collaborations**  
Jean-Anne Bouchard  
Jacques Bourdouxhe  
Christiane Carle  
Luc Gosselin  
Jacques Guay  
Louis-Serge Houle  
Thérèse Jean  
Diane Lapointe  
Richard Lapointe  
Luc Latraverse  
Pierre Paquette  
Claude Saint-Georges  
Clément Trudel

**Photographes**  
Alain Chagnon  
Robert Fréchette  
Guy Ouellet  
Hélène Rochon  
(Québec)

**Conception  
graphique**  
Jean Gladu

**Montage électronique**  
Cintia Ferraro  
Jean Gladu  
Jean-Pierre Paré

**Caricaturiste**  
Garnotte

**Impression**  
Métropole Litho

**Distribution**  
L'équipe de  
distribution CSN

**NOUVELLES CSN** est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison de un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires:

**RÉDACTION**  
514-598-2159  
**DISTRIBUTION**  
514-598-2233

# POINT DE VUE

## Le Festival des films du monde de Montréal

### Le 4e en importance, mais le plus démocratique

Le Festival des films du monde se déroule à Montréal durant les onze jours qui précèdent la Fête du travail depuis maintenant douze ans.

Après avoir délaissé les salles de cinéma pour apprécier les plaisirs de l'été, les cinéphiles montréalais profitent de cet événement marquant la rentrée cinématographique pour se gaver de pellicule. Bien qu'il soit le quatrième festival de films en importance après Cannes, Venise et Berlin, même s'il présente plus de longs métrages que ces derniers (plus de 250), il s'en distingue par le fait qu'il n'est pas réservé uniquement aux journalistes et marchands du film et qu'il permet l'accès au public en général. Il s'agit donc du festival du film le plus démocratique. D'ailleurs, Serge Losique, son président snob et prétentieux, a donné cette année priorité au public sur les journalistes, se voyant ainsi lui-même refuser l'entrée à une séance...

#### Un public connaisseur

Montréal le mérite. Elle est devenue une capitale du cinéma à sa façon. A cause de sa double identité, on y voit plus de films américains qu'à Paris et plus de films européens qu'à New-York. Le public du FFM est d'ailleurs devenu connaisseur: il ne se laisse plus duper par une programmation présentant des films qui débute en salle la semaine suivante. Il choisit donc en priorité les films qui ont peu de chances de revenir à Montréal et les versions originales qu'un doublage pourrait transformer en big-mac.

Que nous réservait la production de cette année?

Le pays invité était la Yougoslavie. Son cinéma s'est révélé une des forces du Festival avec des films variés et intelligents. Notons également que la Glassnost a eu des effets bénéfiques



sur les films des pays de l'Est qui montraient une ouverture dans les thèmes abordés et leur traitement original.

#### Deux thèmes

Cette année, deux thèmes ont pris le dessus parmi l'ensemble des films présentés: la difficulté de communiquer le sentiment amoureux et la dénonciation de la violence. On est retourné à l'intérieur du couple pour l'examiner de plus près. Doillon avec *L'Amoureuse*, et surtout *Comédie*, exprimait bien cette tendance, avec peu de moyens et d'artifices.

Pour dénoncer la violence, les cinéastes ont eu des recours à des scènes de plus en plus réalistes qui deviennent, comme dans *De bruit et de fureur*, et surtout *Tu ne tueras point*, à peine supportables. «Malheureusement, il y a trop de ces images d'horreur... les gens s'habituent...», dira le patron d'une agence de diffusion dans *A corps perdu*, le film de Léa Pool présenté à la fin du festival.

Ce commentaire résume bien l'impression que m'a laissée cette édition du FFM. *A corps perdu* présentait justement ces deux thèmes de façon intelligente et équilibrée, avec une économie de moyens. Il terminait admirablement ce festival.

Michel Tremblay

**Vous avez quelque chose  
d'intéressant à dire?**

**En moins de 50 lignes?**

**La page 2 vous est ouverte...**

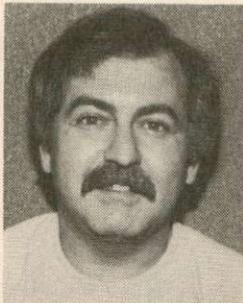
NOUVELLES CSN, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5,  
c'est l'adresse où envoyer votre prose...

## Le colloque CSN sur la ventilation:

# « Une des plus belles réussites de notre mouvement ! »

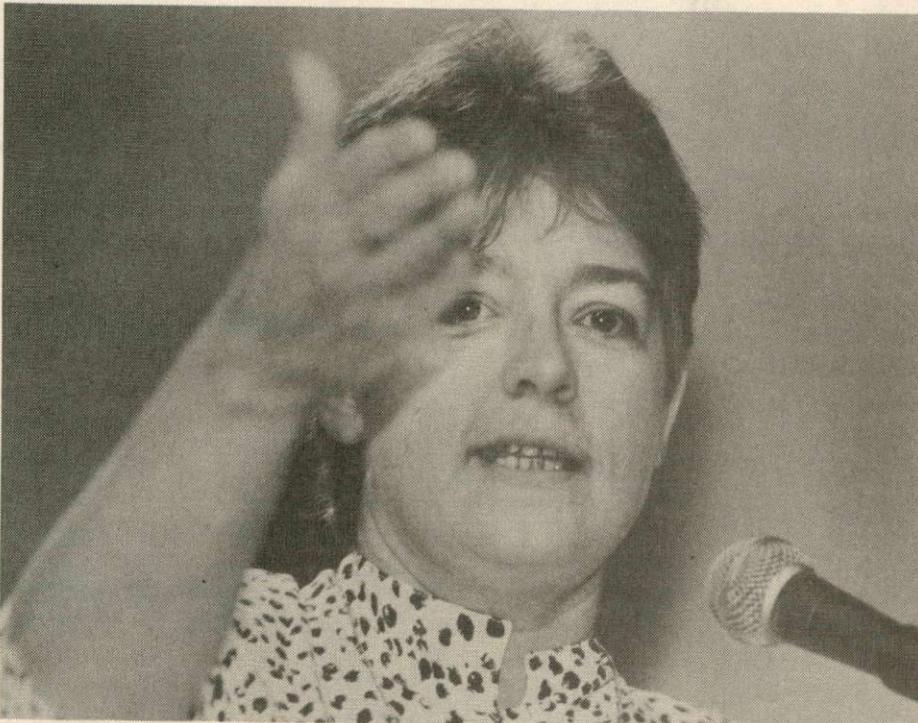
- Jean Philibert

par Lucie Laurin



Jean Philibert est président du sous-comité sur la ventilation du comité confédéral de santé-sécurité. « Il y avait longtemps qu'on se posait des questions sur le problème de l'air malade, dit-il. Quand on a créé le comité inter-fédérations sur la ventilation, on voulait discuter, entre autres, de la possibilité de recourir au droit de refus sur cette question. Mais on a fait nos vrais débuts l'an dernier, avec le numéro spécial de NOUVELLES CSN consacré à la ventilation.

« Avec cette publication, on a réveillé bien du monde. Au sous-comité, les représentants des fédérations sont devenus beaucoup plus assidus. Désormais, aux yeux de tous, les problèmes de ventilation, c'étaient des problèmes sérieux... »



La vice-présidente de la CSN responsable du dossier de la santé-sécurité au travail, Céline Lamontagne, a ouvert le colloque « L'air malade dans les bâtiments malsains » en rappelant que la CSN s'est intéressée dès son congrès de fondation à la qualité de l'air au travail; Mme Lamontagne a dénoncé la CSST et l'IRSST qui, a-t-elle dit, « ont plus souvent qu'autrement fermé les yeux sur les problèmes de santé causés aux travailleuses et travailleurs par une mauvaise qualité de l'air. »

Le sous-comité s'est ensuite attelé à la préparation du colloque. « On a réussi à attirer toutes les fédérations à nos réunions, reprend Jean Philibert. Pour le colloque, on attendait un nombre restreint de participants: les inscriptions ont largement dépassé nos prévisions. »

### Un intérêt non démenti

« Dès la présentation de l'ordre du jour par Céline Lamontagne, poursuit le président Philibert, on a senti l'intérêt des participants. L'assiduité aux plénières était exemplaire et, - on peut bien le dire - contrairement à l'habitude dans ce genre d'événement, il n'y avait personne pour discuter dans les coulisses! »

« Les ateliers étaient suivis avec intérêt: les gens pouvaient y parler des problèmes de ventilation propres à leur milieu de travail. On a pu constater l'ampleur du phénomène des édifices malsains. Et on a entendu les témoignages des membres qui ont réglé leurs problèmes, et de ceux qui se préparent à le faire. »

## Des cadeaux forcés

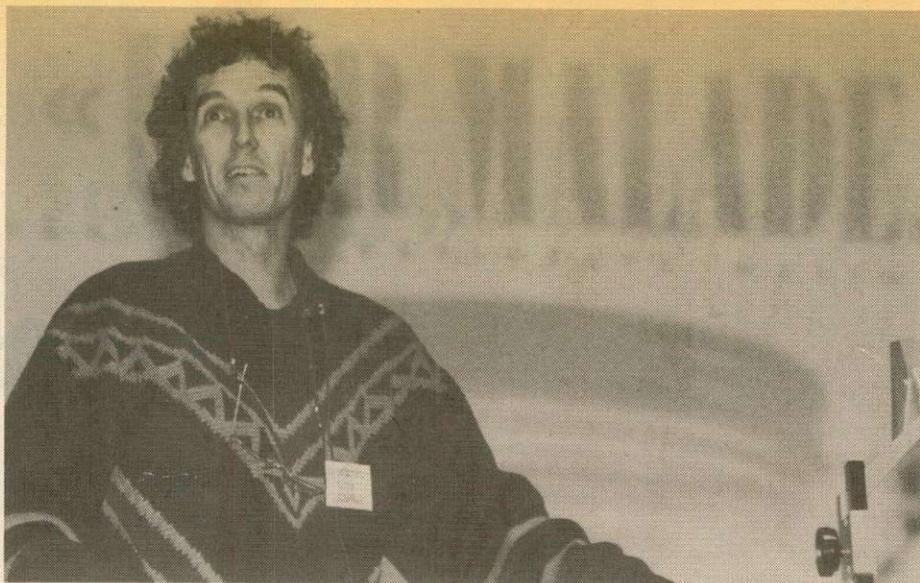
«Le sujet était tellement prenant que certains intervenants se sont sentis obligés de nous offrir des "cadeaux", ajoute en riant notre interlocuteur. Ainsi, le représentant de la Société immobilière du Québec, Guy Bisson, a annoncé l'octroi de un million\$ pour l'amélioration de la ventilation dans les édifices gouvernementaux. Quant à la vice-présidente de la CSST, Lise Langlois, qui, soit dit en passant, s'était préparée au colloque par trois semaines de "retraite fermée" à l'IRSST, elle a fait état de l'intention de son organisme d'augmenter le nombre de ses inspecteurs et de revoir les normes sur la qualité de l'air au travail.»

## Un déroulement ingénieux

«Tous les événements du colloque s'enchaînaient, commente Jean Philibert. Voilà pourquoi les gens étaient si bien accrochés. Et le lancement de la brochure sur la ventilation s'insérait parfaitement dans ce scénario: après avoir acquis une foule de notions sur les maladies reliées à la ventilation et sur leurs causes, les membres avaient là l'instrument qu'il fallait pour voir venir le danger et s'en sortir.»

Première à effectuer des enquêtes syndicales poussées sur les microorganismes présents dans les systèmes de ventilation, la CSN mène, et de loin, la bataille pour la sensibilisation à ce qui est devenu un problème de santé publique; l'initiative de ce colloque marque une étape cruciale de cette lutte.

«Ce qui est extrêmement important, conclut Jean Philibert, c'est que toutes les fédérations de la CSN aient assisté au colloque, même si on y mettait l'accent sur les édifices hermétiques. Il faut maintenant espérer que certaines fédés voudront s'organiser pour étendre les initiatives de ce genre au milieu industriel.»



Claude Mainville, ingénieur au Service du génie industriel de la CSN, a entraîné l'assemblée, au moyen d'une série de diapositives, dans une visite humoristique de différents lieux de travail et systèmes de ventilation contaminés par les microorganismes, avant de dénoncer vertement les politiques d'économie d'énergie qui consistent à réduire ou fermer les entrées d'air neuf.

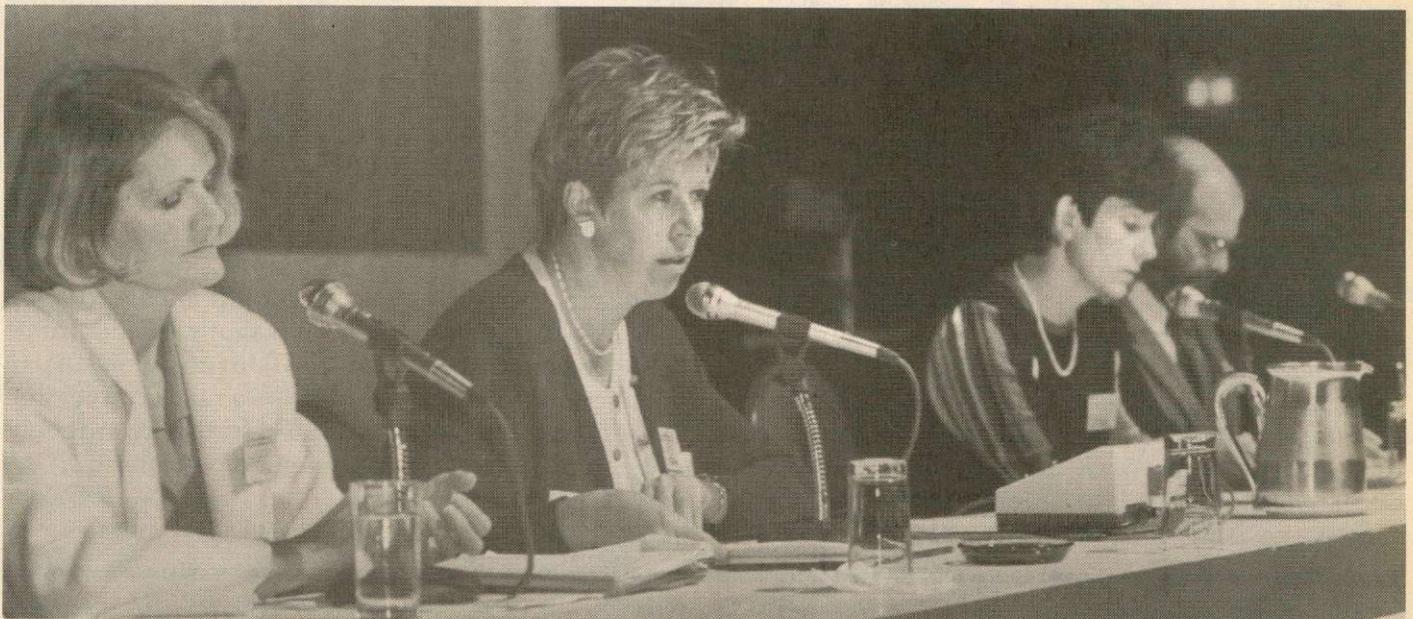
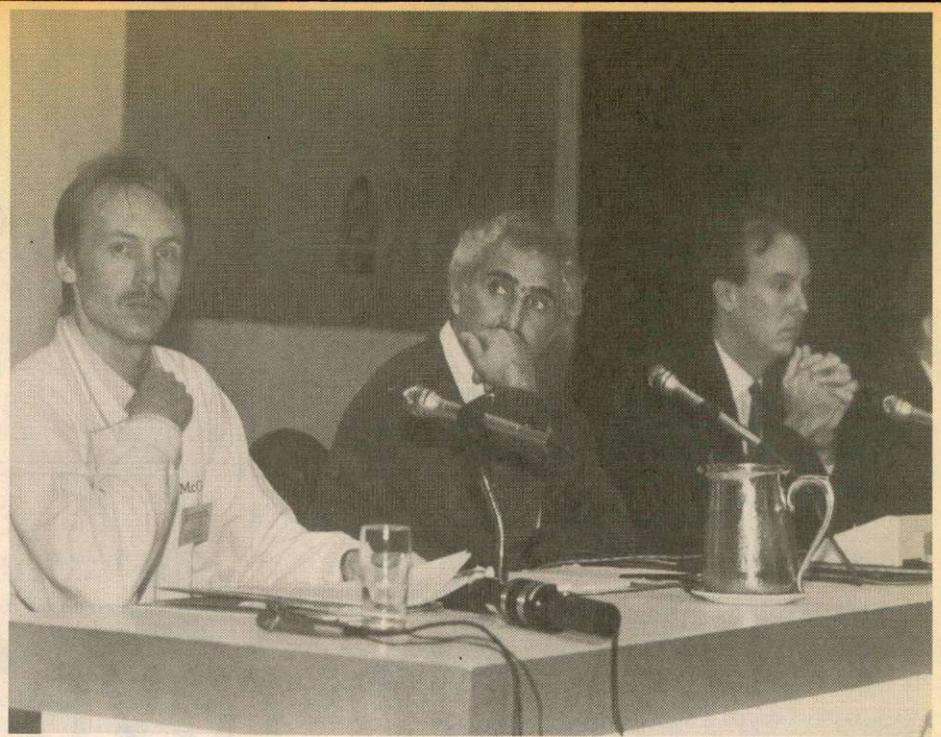


Le professeur Theodor D. Sterling, de l'Université Simon Fraser en Colombie-Britannique, a surpris l'assemblée en déclarant que même si la cigarette représente un danger pour celles et ceux qui la fument, son interdiction n'est qu'un écran de fumée servant à dissimuler les vraies sources de la mauvaise qualité de l'air intérieur.

Pendant les pauses, on ne manquait pas de visiter le kiosque du Service du génie industriel, où étaient exposées d'éloquentes photos de différents milieux de travail contaminés.



Le colloque CSN sur la ventilation a pris fin sur une note positive. Au cours d'un panel portant sur les solutions envisageables, un ingénieur des Travaux publics du Canada, M. Ludvik Cyfracki (à l'extrême-droite), a déclaré que l'augmentation de la quantité d'air neuf améliore la productivité; un architecte de New-York, M. William McDonough (deuxième à droite), a présenté son projet de rénovation d'un édifice ancien sur la base d'un «retour aux sources» architecturales; et le Dr Jouni Jaakkola (à gauche), de l'Institut pour la Recherche médicale de Helsinki, en Finlande, a plaidé en faveur du contrôle individuel de la température et de la quantité d'air frais par les occupantes et occupants. Le panel était animé par Paul Jones, de la FNEEQ-CSN.



L'assemblée a procédé à l'étude d'un cas: celui de l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec. La présidente du syndicat CSN de l'hôpital, Etienne Bérubé (à gauche), a retracé la longue et pénible démarche de son syndicat pour faire reconnaître la maladie dont plusieurs de ses membres étaient atteints et obtenir pour eux une indemnisation. Le Dr Pierre Auger (à droite), hématologue au Centre hospitalier de l'Université Laval, a évoqué l'inquiétude et l'isolement ressentis pendant trois ans en examinant plus de cinquante personnes atteintes d'une maladie impossible à identifier. Mme Wanda Smoragiewicz (deuxième à droite), biochimiste qui dirige le Laboratoire de biotechnologie de l'environnement de l'UQAM, a décrit les moisissures (dont deux toxiques) identifiées dans les échantillons prélevés à l'hôpital Saint-François d'Assise. Le panel était animé par Nicole Grenier, vice-présidente de la FAS-CSN.



La brochure CSN sur la ventilation est enfin parue. Elle contient des informations sur les causes des problèmes de santé reliés à la qualité de l'air, la structure et le fonctionnement des systèmes de ventilation, l'action syndicale à

organiser et les revendications de la CSN en matière de qualité de l'air. Enfin, des arguments pour clouer le bec à ceux qui vous traitent d'hypocondriaque, des pièges pour traquer le microbe qui se terre derrière chaque particule d'air!

#### BON DE COMMANDE

Nom \_\_\_\_\_

No de syndicat \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Je désire \_\_\_\_\_ exemplaires de la brochure CSN sur la ventilation.

Prix unitaire: 4,00\$, plus les frais de poste (5% minimum).

TOTAL: \$ SIGNATURE \_\_\_\_\_

La reconversion industrielle... ça vous fait peur? Des emplois pour la paix... vous trouvez ça «flyé»?

Et si on ramenait tout ça à sa plus simple expression: c'est peut-être le seul moyen qui existe pour sauver des milliers d'emplois dans les «industries militaires».

Prenons un exemple fictif: une industrie montréalaise qui fabrique de l'armement. Pour pouvoir affronter la concurrence internationale, elle doit moderniser son usine, laquelle embauche 600 travailleurs. Cette modernisation entraînera la perte de 300 emplois. Or, cette entreprise, avec l'expertise exceptionnelle qu'elle a dans l'assemblage de pièces de précision, pourrait tout aussi bien se recycler - se reconvertir - dans des productions civiles, tout en opérant une diversification de sa production qui permettrait de sauver tous les emplois.



Le comité de travail CSN pour la paix, le désarmement et la reconversion industrielle.

## La reconversion industrielle:

# Un rêve?

Par Henri Jalbert

Un rêve? Pour certains, peut-être, mais pas pour Yves Bélanger, professeur de sciences politiques à l'UQAM et coordonnateur du groupe de recherche sur l'industrie militaire et la reconversion (GRIMR): l'homme derrière les dossiers volumineux sur la reconversion qui circulent à la CSN, plus particulière-

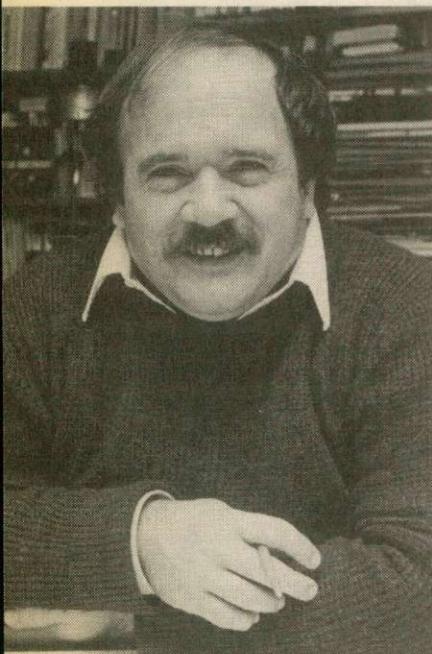
ment à la Fédération de la Métallurgie où sont affiliés les syndicats provenant du secteur de l'industrie militaire québécoise.

«Le grand problème, en ce qui concerne la reconversion, c'est que presque toujours, on s'y est intéressé trop tard. Dans la majorité des cas, ce furent donc des

échecs!»

Parmi les échecs retentissants, il y a eu celui de l'avionnerie Lucas, en Angleterre, où on a abandonné le projet de reconversion après y avoir pourtant investi beaucoup d'efforts. Dans d'autres cas, on a empêché une fermeture définitive, mais en sauvant un minimum d'emplois, comme aux chantiers navals de Brême, en Allemagne.

Et un cas célèbre chez nous - même si un peu oublié maintenant - celui des «shops Angus» à Montréal, usine qui a continué à fonctionner plusieurs années après la Deuxième guerre mondiale... justement grâce à un projet de reconversion. Après la fabrication de systèmes d'armes durant la guerre, on est revenu à la construction de wagons de chemin de fer. Pour en savoir un peu plus sur la reconversion industrielle, ce sujet encore un peu tabou, NOUVELLES CSN a rencontré Yves Bélanger.



Yves Bélanger

« Mon implication dans les dossiers touchant la reconversion industrielle remonte à quelques années déjà, durant la campagne en faveur d'un F-18 pour la paix. Il y avait alors un questionnement très important, surtout à la Fédération de la métallurgie. On voulait en savoir plus sur le sujet. C'est ainsi que la CSN (et la «Métallurgie») ont joué un rôle de détonateur, ce qui a permis de mettre en branle un projet de recherche sur le sujet: organisation d'une banque de données, mise en place d'un groupe de recherche, études diverses, etc. »

C'est ainsi que petit à petit, Yves Bélanger s'est laissé littéralement

dévoré par son sujet. « Au début, ce qui était important, intéressant, c'étaient les contacts à la base, avec le monde. C'était donc la possibilité de connaître une autre facette - très concrète - de l'action syndicale, et dans laquelle je me reconnaissais. Et le dossier de la reconversion, dans lequel je me suis impliqué, aujourd'hui j'y crois beaucoup plus, parce que j'ai appris à y croire. »

Le dossier est complexe car il touche à la fois l'organisation du travail, les «droits de gérance» du grand patronat, les choix économiques et, surtout, les politiques des gouvernements. Mais cela n'empêche pas Yves Bélanger de pousser à fond de train

sur la nécessité de continuer les recherches pour fournir aux organisations syndicales intéressées les outils d'évaluation nécessaires, surtout dans les secteurs où la sensibilisation est la plus forte et où les conditions économiques démontrent le plus la nécessité de la reconversion industrielle.

### Le «rendement» de l'industrie militaire

Au départ, il y a, au Québec, cinq grands secteurs économiques où il se fait de la production militaire:

La construction navale (assemblage des coques des frégates, réparation des destroyers et surtout, un gros enjeu,

la construction de sous-marins vers 1995). Soixante-dix pour cent des carnets de commandes ont un contenu militaire. Le secteur économique et les emplois sont donc largement tributaires des contrats militaires et aussi des choix politiques et militaires du gouvernement fédéral.

**L'industrie aérospatiale** (une industrie qui produit à la fois pour le «civil» et pour le «militaire», très créatrice d'emplois en période de production intense, mais particulièrement vulnérable aux «caprices» du marché). Les grands acteurs: Canadair, Pratt and Whitney et Spar Aerospace.

**L'industrie électronique** (une industrie «à deux têtes», dont l'une produit strictement pour le civil et l'autre pour le militaire, en l'occurrence la production d'équipements de communications, de systèmes d'atterrissage, de détection, etc.). Les principaux: Canadian Marconi, CAE Electronics et Paramax.

**L'industrie du matériel de transport roulant** (camions, véhicules tout terrain, etc.). Les grands acteurs de cette industrie québécoise s'appellent Bombardier et Oerlikon. Mais d'autres compagnies sont également présentes, dont Canam-Manac, Pratt and Whitney, Marconi et Alcan.

**L'industrie de l'armement** (poudres, explosifs et munitions). Essentiellement, trois grands acteurs: Les Arsenaux canadiens, Les Industries Valcartier et Expro.

Les présentations faites, reste maintenant à connaître le «rendement» de l'industrie militaire canadienne. Au niveau mondial, le Canada se

classe au quinzième rang des grands producteurs, mais son rôle, néanmoins secondaire, est assez visible quand on apprend que sa production ne représente qu'un pour cent de la production mondiale.

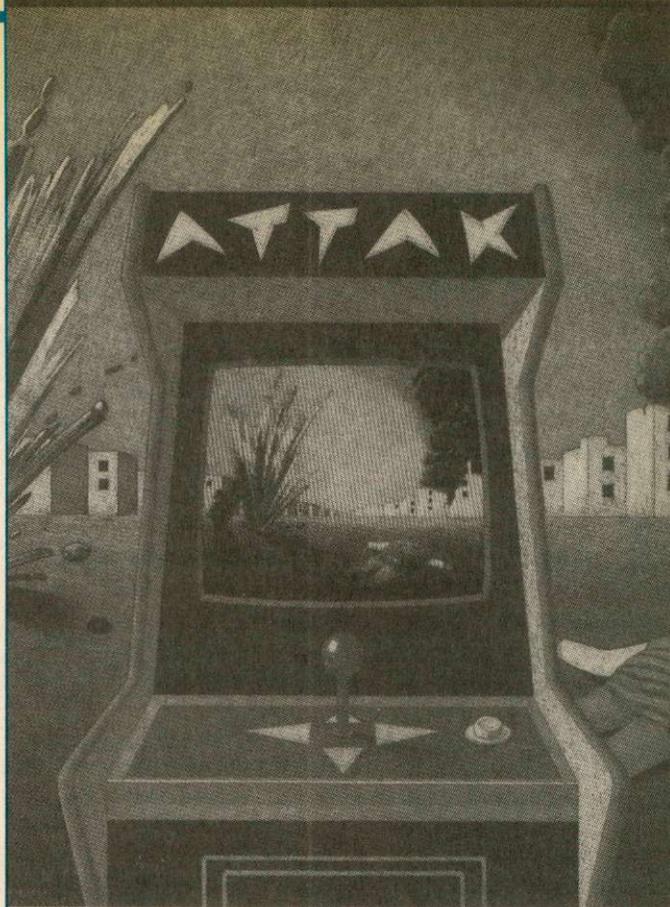
Convenons que cela semble peu. Cependant, cela n'empêche pas qu'aux quatre coins du monde, presque partout où il y a des conflits, il y a une présence canadienne sous forme de balles, de poudre, de camions, etc. Vous vous trompiez donc si vous croyiez que seuls nos «casques bleus» arpentaient les dunes, sur la frontière entre l'Irak et l'Iran. En effet, la carte des pages 8 et 9 nous apprend, entre autres, qu'il y a eu ventes indirectes d'armes canadiennes dans le cadre de la «guerre iranienne» avec les Kurdes, dans le cadre de la «guerre irakienne» avec les Kurdes et dans le cadre de la guerre entre l'Irak et l'Iran.

Autre détail non négligeable pour compléter ce bref mais saisissant tableau de «l'économie militaire d'ici»: le Canada exporte quarante pour cent de sa production militaire, mais très majoritairement aux États-Unis, soit environ quarante pour cent de toutes ses exportations. Cela veut dire que le Canada n'a aucun contrôle sur l'utilisation de près de la moitié de toute sa production de matériel militaire, surtout que ses exportations sont presque exclusivement des produits non finis.

#### **Les emplois? Les travailleurs?**

Et les travailleurs dans tout ça? Qu'en pensent-ils?

Dans le cadre des recherches qu'il a effectuées, Yves Bélanger a rencontré une vingtaine d'exécutifs de syndicats.



MARCHE POUR LA PAIX · LE 29 OCTOBRE 1988

Evidemment, les réactions sont variables, mais une constante existe: «*Quand tu tiens compte du contexte particulier dans lequel les travailleurs vivent, et que tu t'intéresses à leurs problèmes, tu t'aperçois qu'ils se posent beaucoup de questions.*

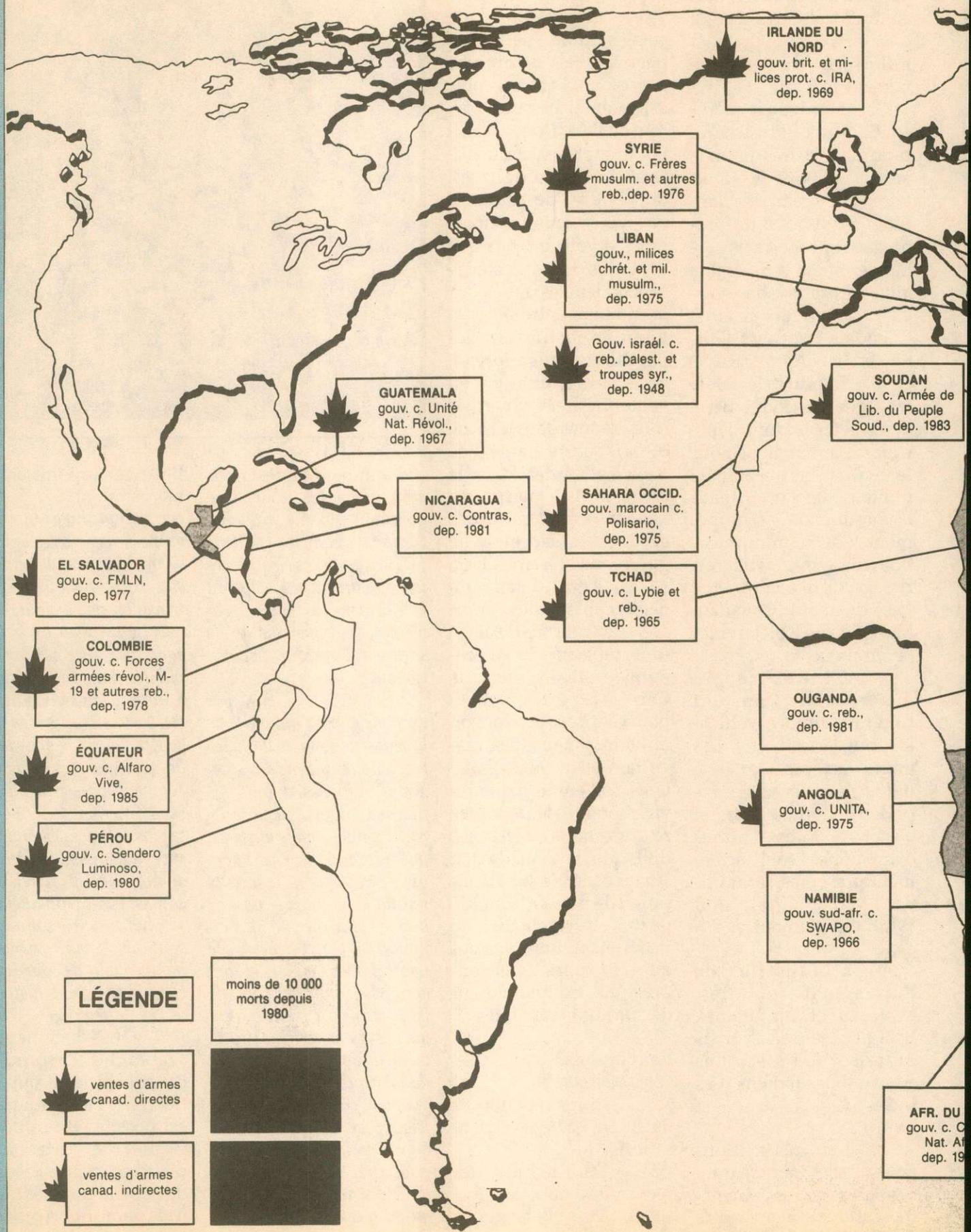
«*C'est le cas, par exemple, dans l'industrie de la construction navale où les travailleurs vivent des situations difficiles à tous les niveaux: au plan de la sécurité d'emploi, mais aussi au plan moral. Pour eux, l'avenir se trouve dans le secteur militaire. Le choix se pose de la façon suivante: ou bien renoncer à la fabrication de navires, aux emplois et aux activités traditionnelles de leur usine, activités auxquelles ils se sont habitués, ou bien, alors, accepter l'idée de fabriquer des navires de guerre. Certains préfèrent ne pas se poser la question, mais quand on la leur pose, on se rend tout de suite compte qu'il y a un problème ... et qu'on n'est pas très à l'aise avec ça!*»

Par ailleurs, Yves

Bélanger apporte la précision suivante: «*Il y a une corrélation importante à faire entre la nature des activités de production et la sensibilisation des travailleurs et des travailleuses à toute cette question. Là où les gens ne sont pas directement impliqués dans la fabrication, le niveau de sensibilisation est parfois moins élevé. Par contre, dans les endroits où on fabrique des «systèmes complets», des armes dans le sens littéral du terme, des explosifs, des bombes, le niveau de sensibilisation est alors beaucoup plus élevé. Et ce n'est pas le fruit du hasard si plusieurs personnes qui sont à l'avant-scène du mouvement de sensibilisation proviennent justement de ces milieux.*»

Les documents de recherche disponibles constituent un outil de travail à partir duquel il est possible de cerner les risques de pertes d'emplois, connaître le degré de dépendance des industries par rapport aux contrats militaires, et les possibilités de diversification.

# LES CONFLITS ARMÉS



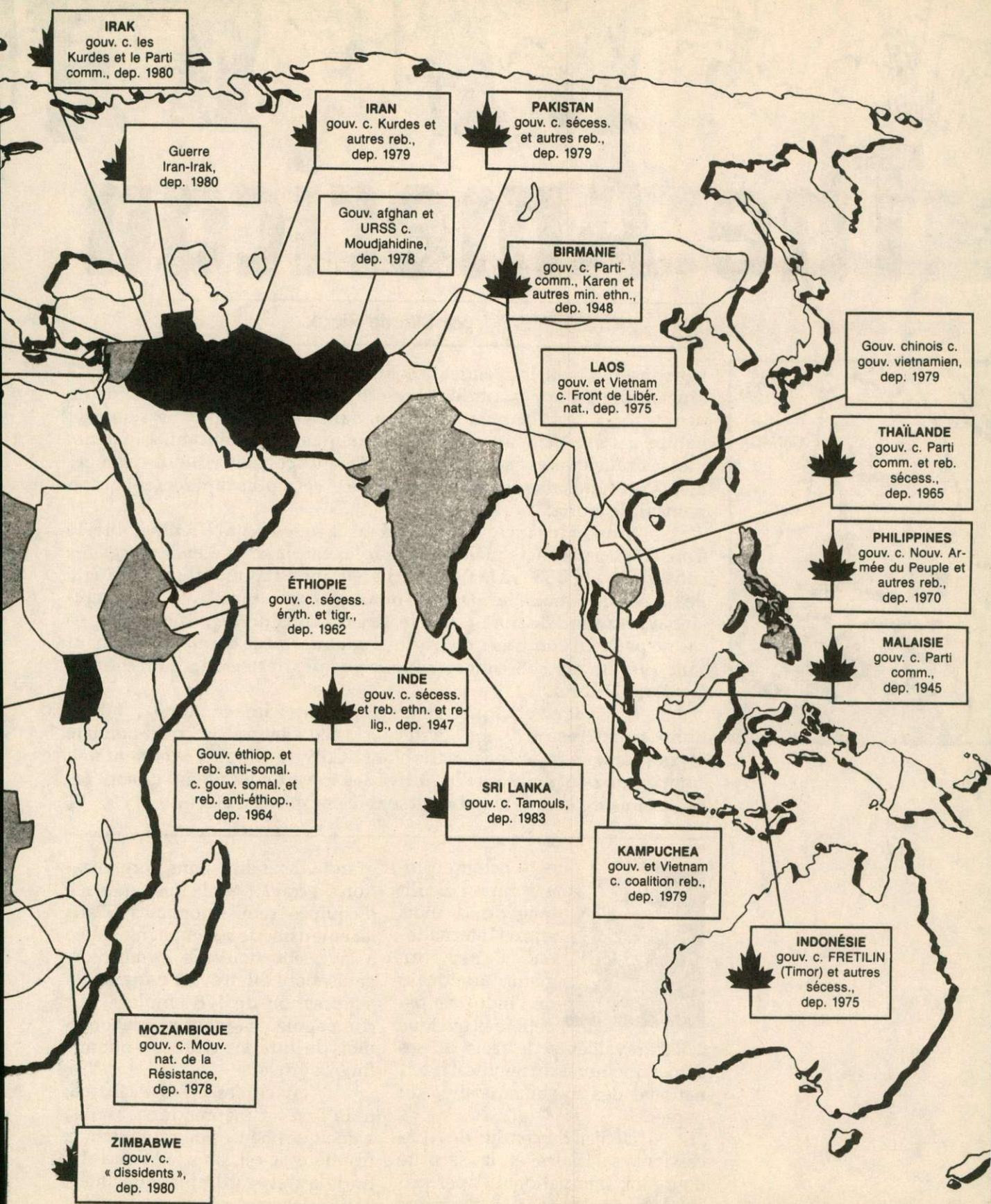
## LÉGENDE

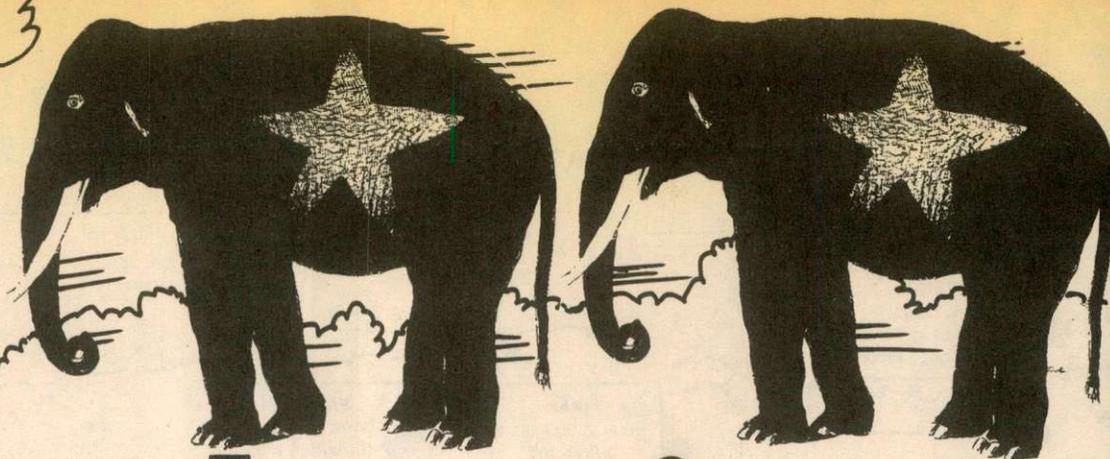
moins de 10 000 morts depuis 1980

ventes d'armes canad. directes

ventes d'armes canad. indirectes

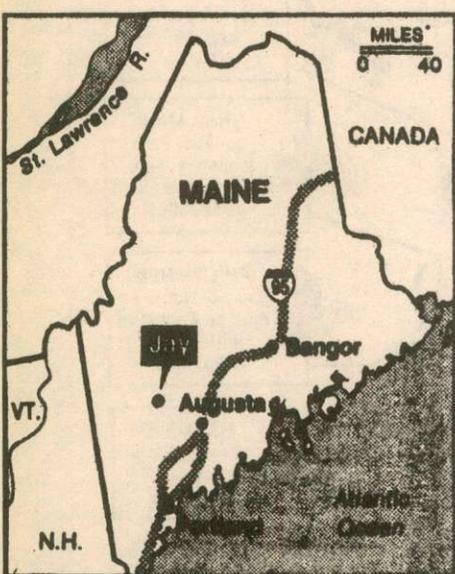
DANS LE MONDE 1987-88





# The American

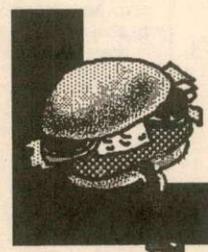
par Claude Rioux



Les conservateurs, le premier ministre Mulroney en tête, ne cessent de répéter que les opposants au libre-échange mènent une campagne de peur auprès de la population. Rien, dans cette entente, ne serait de nature à faire peur au monde, soutiennent-ils. Pourtant, plusieurs indices, plusieurs événements nous amènent à constater que des changements profonds risquent de se produire et cela, plus rapidement qu'on pourrait le croire.

Ainsi, dans un texte publié dans la revue AVENIR d'octobre, le Conseil du patronat se plaint de ce que les employeurs aient à verser des cotisations à la CSST, à la Régie de l'assurance-automobile et à la Régie de l'assurance-maladie. «Dans le nouveau contexte que crée la conclusion d'un accord de libre-échange, le CPQ considère que nos entreprises ne peuvent continuer d'être ainsi soumises à ce triple prélèvement sans que leur capacité concurrentielle ne soit affectée», écrit-on chez M. Ghislain Dufour.

Ainsi, il y a quelques semaines à peine, à une centaine de milles de nos frontières, un drame ouvrier a été vécu. Claude Rioux, économiste et coordonnateur des négociations à la CSN, raconte ici comment une compagnie peut écraser et humilier des travailleurs quand ce sont les seules lois de la jungle qui régissent les rapports collectifs.

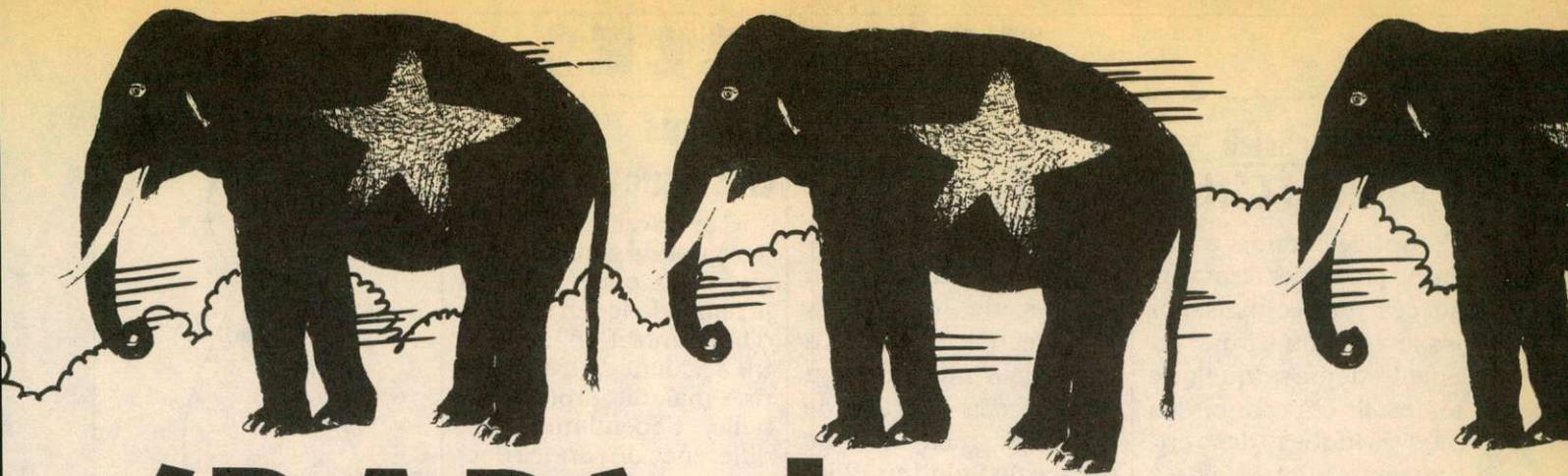


e 10 octobre prenait fin un conflit long de 16 mois entre International Paper, un géant américain de l'industrie papetière, et quelque 2,300 travailleurs de trois de ses usines, membres du Syndicat international des travailleurs unis du papier.

L'enjeu du conflit: des concessions salariales et la sécurité d'emploi. International Paper exigeait la suppression des primes pour les heures travaillées les dimanches et les jours fériés, ainsi que l'introduction d'une plus

grande flexibilité dans l'organisation du travail par la mise en place d'équipes "semi-autonomes". Dans la seule usine de la compagnie située à Jay, cette nouvelle forme d'organisation du travail entraîne la suppression de 178 emplois. La compagnie a gagné et au bout de 16 mois de lutte, les syndicats ont mis fin à la grève.

Jay, ce n'est pas en Alabama, ni au Texas; c'est près de chez nous, à quelques heures de route de nos frontières; c'est dans le Maine. La fin de la grève est dramatique. International Paper a pu opérer son usine à 93% de sa capacité durant le conflit. Pour ce faire, 1,050 "scabs" ont remplacé les ouvriers en grève.



# (BAD) dream

Selon le reporter du New York Times, cette tactique a causé de vives frictions et provoqué de la violence, d'autant plus que la plupart de ces "scabs" ont été recrutés dans un rayon de 25 milles de Jay. Avant le conflit, on comptait 1,250 travailleurs syndiqués dans cette usine; les "scabs" représentaient donc près de 85% de l'effectif syndical.

## La compagnie: enchantée

Déçu, le syndicat local a constaté une absence de solidarité nationale entre les travailleurs de l'industrie papetière, de sorte qu'il ne pouvait continuer seul la lutte. Le porte-parole de l'employeurs s'est dit par ailleurs enchanté de la fin de la grève. Et du même souffle, il confiait au reporter du New York Times que la compagnie allait désormais continuer ses opérations avec les "scabs". Quant aux travailleurs syndiqués, ils demeurent admissibles au processus de réembauche, conformément aux lois fédérales du travail en vigueur aux Etats-Unis. Ainsi, selon le porte-parole de l'International Paper, au fur et à mesure que des ouvertures se présenteront, la compagnie sera heureuse de rappeler les travailleurs qui ont fait grève, en autant qu'ils soient qualifiés pour combler les postes disponibles...!

Mais le cauchemar ne cesse pas là. Une requête en révocation de l'accréditation syndicale a été inscrite au Conseil national des relations du travail des Etats-Unis. Un vote pour disposer de cette

requête est déjà prévu et seuls les "scabs" pourront y participer.

A plusieurs reprises, Brian Mulroney a affirmé que son entente de libre-échange ne constituerait en rien une menace aux institutions canadiennes, à notre souveraineté politique, et à nos programmes sociaux. Il s'enflamme, quand il parle de son entente. « C'est le jackpot », répète-t-il partout.

Pourtant, nombre d'analyses ont justement remis en cause cet optimisme de Brian Mulroney. Un des points soulevés concerne la protection sociale des Canadiennes et des Canadiens, gravement menacée.

## Américanisation croissante

Du côté syndical, à maintes reprises, on a soutenu que l'entente conduira à l'harmonisation des lois sociales et des lois touchant les relations du travail, en les alignant sur le modèle américain.

A cet égard, on peut lire, dans la revue "Canadian H.R. Reporter" du 8 février 1988, un article dans lequel M. Prem Benimahtu, chercheur senior au réputé "Conference Board of Canada", affirme que les années quatre-vingt-dix amèneront l'américanisation croissante du système canadien des relations du travail. Ce dernier estime que l'entente de libre-échange accroîtra la pression sur les relations du travail parce que, d'une part, le mouvement syndical américain est plus ouvert (ou plus faible?) aux concessions et que les mana-

gers canadiens voudront, dans ce nouveau contexte, concurrencer les entreprises américaines.

Ce n'est pas écrit dans l'entente. Pourtant, c'est l'analyse qui est faite de ses effets appréhendés.

M. Mulroney et ses supporters des grandes entreprises, avec leur ton complaisant, viendront ensuite nous dire que les forces de l'éléphant américain excèdent les cadres de l'entente de libre-échange.

On peut s'attendre ensuite à des modifications aux lois du travail pour obliger, par exemple, la tenue de scrutins obligatoires en matière d'accréditation, ce qui donnera aux patrons canadiens le temps de faire campagne pour éliminer le syndicat, comme aux Etats-Unis. On voudra aussi, sans doute, faciliter l'embauche de "scabs", comme à la Société canadienne des postes et à Jay, dans le Maine. M. Bourassa pourra songer à rappeler la loi "anti-scab" au Québec. On peut aussi penser que certains des premiers ministres qui supportent M. Mulroney caressent l'idée d'abolir la Loi du salaire minimum pour mieux concurrencer les états américains où il n'y en a pas.

Et pourquoi pas? La tentation sera forte de nommer aux conseils de relations du travail des membres qui voudront harmoniser nos lois du travail avec celles des Etats-Unis. Nous serons ainsi de plus en plus "pareils" et "semblables" aux Américains.

## Le Cirque du Soleil Il y a de la CSN là-dedans!

Tout le monde a entendu parler des éclatants succès que connaissent les artistes du Cirque du Soleil depuis quelque temps: ils ont conquis les plus critiques des critiques artistiques, et les spectateurs les plus exigeants d'Amérique. La semaine dernière encore, l'âme dirigeante du Cirque, Guy Laliberté, recevait un hommage particulier du quotidien La Presse.

Mais saviez-vous que c'est grâce à la Caisse des travailleurs et travailleuses de Québec -oui! NOTRE caisse CSN!- que cette entreprise pas comme les autres a pu voir le jour et progresser?

Ça, bien sûr, on en parle moins dans les succursales des grandes banques, gazettes grand format y compris, mais c'est la pure vérité!

Voici l'histoire: fin 1970, Guy Laliberté, au nom de la troupe *Les échassiers de Baie Saint-Paul*, quête de l'aide financière d'une institution à l'autre. Partout, on ne les prend pas au sérieux: pensez donc! des acrobates et des saltimbanques, c'est sûrement pas rentable!

Partout, sauf, finalement, à la caisse CSN de Québec, qui leur prête \$5 000 puis, six mois plus tard, un demi-million de dollars pour l'achat d'un chapiteau et d'équipe-

ments divers.

Depuis, l'association étroite de ces deux étranges partenaires n'a cessé de s'intensifier, au point que la direction de la troupe, rebaptisée **Le Cirque du Soleil** en 1984, consulte régulièrement celle de la Caisse pour la planification de ses projets d'avenir.

C'est la Caisse qui s'occupe de la totalité des affaires financières du Cirque, lequel emploie aujourd'hui 150 personnes, y compris les lettres de crédit auprès des institutions bancaires internationales, les lettres de garantie de toutes sortes, le financement des immobilisations, les prêts sur subvention, etc.

Lors de son récent séjour à New York, cet été, où il a connu un énorme succès, le Cirque s'est produit à Battery Park, face à la statue de la Liberté, tout près du World Trade Center. Ce n'est pas sans fierté que le coordonnateur de la Caisse CSN de Québec, Clément Guimond, raconte que ses «associés» y ont été tellement bons et appréciés qu'un businessman new-yorkais a manifesté l'intention de créer un autre parc tout près de là, spécialement aménagé pour que le Cirque puisse s'y produire en permanence.

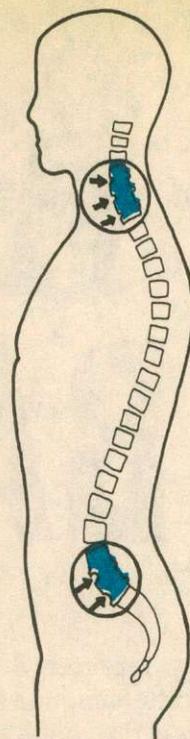
## Un «cas classique»

C'est avec plaisir que je reprends cette chronique qui a pour thème la jurisprudence en matière d'indemnisation suite à un accident de travail ou une maladie professionnelle. Cependant, à la différence de l'année dernière, j'essaierai de présenter des histoires de cas plutôt que de faire l'analyse de jurisprudences. Cette façon de faire nous permettra de suivre de plus près l'évolution de la loi. Voici donc notre première histoire, celle de R.G. (dossier BRP 60095819).

### Maux de dos

Le 6 juillet 1985, ce travailleur a subi un accident alors qu'en réparant une machine, son pied a glissé: il est tombé par terre, sur le dos, du haut d'une passerelle située à environ trois pieds du sol. Par la suite, malgré la physiothérapie, le mal de dos de R.G. est demeuré constant. Il tente de retourner au travail en mai 1986 mais au bout de deux semaines, il doit renoncer tant son dos lui fait mal. Finalement, la CSST refusa d'indemniser cette chute, l'attribuant plutôt à une «condition personnelle», soit l'arthrose présente tout le long de la colonne lombaire de ce travailleur âgé de soixante ans.

Le bureau de révision paritaire a renversé cette décision de première instance. Dans sa décision, le bureau de révision se dit d'avis «qu'il s'agit en fait d'un cas classique où un travailleur est porteur au niveau de la colonne vertébrale d'un état pathologique personnel qui ne l'empêche cependant pas de travailler. Rendu à un certain âge, dès le moment où un travailleur subit un accident de travail, il est presque inévitable que



*l'arrêt doit se prolonger puisque le travailleur ne récupère pas aussi facilement qu'un jeune homme. Il s'agit là d'une des conséquences inévitables produites par l'âge. Ceci dit, il faut voir que le travailleur, avant son accident de juillet 1985, était fonctionnel et capable d'effectuer son travail de manière normale».*

Comme le dit la CSST dans cette décision, il s'agit d'un «cas classique» que l'on retrouve fréquemment parmi les travailleurs accidentés. Il est donc malheureux de constater qu'il existe encore de nombreux médecins qui continuent à prétendre que les symptômes vécus par les travailleurs sont normaux étant donné leur âge. Ces «spécialistes» devraient reconnaître que si c'est l'arthrose qui empêche la guérison de la douleur, cette douleur n'est pas apparue toute seule mais bel et bien à la suite de l'accident de travail. Par conséquent, c'est une lésion professionnelle qui empêche le travailleur de reprendre l'emploi qu'il occupait antérieurement, pas autre chose.

**Robert Bronsard**

## Cégep du Vieux-Montréal: Grève à la cafétéria

Le 3 octobre dernier, la trentaine d'employées de cafétéria du Cégep du Vieux-Montréal sortent en grève. À six heures trente du matin, les lignes de piquetage sont dressées: elles seront respectées à la fois par les autres syndicats présents dans l'institution et par les étudiants. En début de soirée, le Collège tente d'obtenir une injonction pour limiter le piquetage: elle lui est refusée.

Le 5 octobre au soir, après trois jours de grève, le Collège obtient cette fois trois injonctions. Une première vise le syndicat en grève et exige que le piquetage se fasse sur le trottoir et qu'aucune obstruction ne soit faite aux entrées du Collège. Les deux autres injonctions sont émises à l'égard du syndicat des employées de soutien et de celui des enseignants. Elles visent essentiellement à faire en sorte que chacun de ces syndicats n'incite pas ses membres à respecter les lignes de piquetage. Les injonctions seront respectées mais à l'intérieur, l'appui se poursuit.

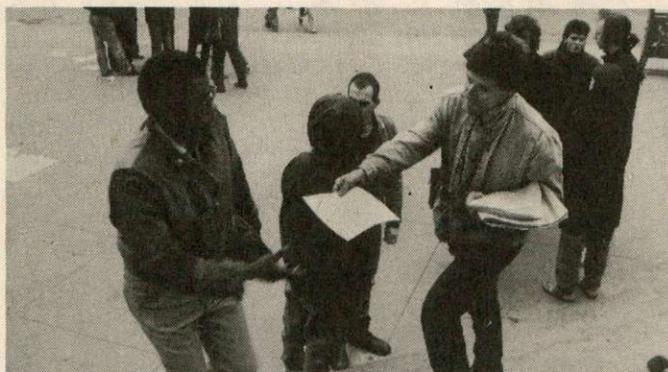
### Depuis quatre ans

Accrédité en avril 1987, le Syndicat des employées du Collège du Vieux-Montréal, section cafétéria, affilié à la Fédération des employées et employés de services publics CSN, entreprenait des négociations au cours de l'été 1987 dans le but d'obtenir une première convention collective. Au moment du déclenchement de la grève, il y avait eu 14 rencontres de négociations et les questions concernant les salaires, les assurances et le mouvement de main-d'oeuvre étaient toujours en suspens.

Des questions importantes pour cette tren-

taine d'employées, dont la moyenne d'âge dépasse 45 ans, et qui, actuellement, ne possèdent aucun régime de retraite ni aucune autre forme d'assurance.

Antérieurement, les employées de la cafétéria avaient les mêmes salaires que ceux du secteur public pour les mêmes catégories d'emploi.



Deux activités essentielles dans un conflit: informer.... et afficher sa fierté de se tenir debout!

Depuis quatre ans, elles ont perdu cette parité et n'ont eu aucune augmentation de salaire. Alors que, du côté salarial, les employées ont un rattrapage important à faire, et demandent conséquemment la parité avec le secteur public, soit 10.42\$ de l'heure pour 1988 (leur salaire actuel est de 8.53\$ de l'heure), l'employeur, de son côté, offre une augmentation de 4% pour 1988, 3.26% pour 1989 et 3.27% pour 1990 et 1991.

### Le règne de la sous-traitance

Le syndicat demande aussi au Cégep d'investir financièrement pour régler ce dossier. En 1987, la cafétéria du Cégep du Vieux-Montréal enregis-

trait un surplus budgétaire de 87.000.00\$. Depuis quelques années, la Direction générale de l'enseignement collégial impose aux différents collèges de s'autofinancer, ce qui a amené l'introduction de la sous-traitance. Mais, en fait, plusieurs de ces sous-traitants, comme c'est le cas au Collège du Vieux-Montréal avec les Entre-

prises Laliberté Inc., ne sont pas propriétaires des équipements. Leur rôle se restreint à la surveillance du personnel puisque ce dernier est, dans les faits, payé par le Collège. De plus, s'il y a des pertes financières, c'est le Collège qui les assume.

Ces travailleuses refusent d'être traitées différemment des autres employées de soutien du Collège et désirent mettre fin aux inégalités que crée la sous-traitance. Celle-ci permet actuellement deux catégories d'employées dans un même réseau, chez un même employeur, dont certains sont moins bien payés que d'autres pour du travail de même nature.

## Droits et libertés dans les années '90

Une série de forums publics à l'occasion du 40e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du 25e anniversaire de la Ligue des Droits et Libertés.

**14 novembre  
19h30**

• **Centre Saint-Pierre**,  
1212 Panet, salle 101  
*Emergence de sociétés  
de surveillance?*

**Jean-Paul Brodeur**,  
criminologue, expert sur  
les questions de police

**Dr David Flaherty**,  
historien, expert des  
questions de protection  
des renseignements per-  
sonnels

**André Vitalis**, socio-  
logue, expert des ques-  
tions de télématique et  
libertés

**23 novembre  
19h30**

**Ecole de technologie  
supérieure**, 4750 Henri-  
Julien, amphithéâtre  
*Néo-libéralisme,  
pauvreté et droits de la  
personne*

**Claude Julien**, direc-  
teur du Monde diploma-  
tique

**9 décembre  
19h30**

**UQAM, salle Marie-  
Gérin Lajoie**

*Afrique du Sud: l'in-  
tolérable apartheid*

**Alton Cheadle**, avocat  
du COSATU et un autre  
représentant du mouve-  
ment anti-apartheid

### INFORMATIONS

#### LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS

1825 de Champlain,  
Montréal, H2L 2S9

**527-8551**

## Le contre-modèle américain ou l'héritage de Reagan

• Les Etats-Unis viennent au 28e rang mondial pour leur taux de mortalité infantile. Un comité du Congrès réclame un accès universel aux soins prénatals et pédiatriques, soulignant que 9,5 millions de femmes en âge d'accoucher ne possèdent aucune forme d'assurance-santé.

**U.S. News and World Report**  
(8 août 1988)

• Près de 25 pour cent de tous les travailleurs âgés de plus de 40 ans ont la responsabilité de fournir des soins à un parent vieillissant. Ce sont des femmes à 75 pour cent. Près de 12 pour cent des femmes qui doivent s'occuper de soins à leurs parents ont dû quitter leur emploi. Ce choix étant plus économique que de payer pour des services privés.

**Business Week**  
(17 août 1987)

• Un des principaux enjeux de la campagne présidentielle aux Etats-Unis est l'adoption d'un programme national pour les soins prolongés. Le régime actuel donne une assistance après que les personnes âgées aient dépensé leurs économies. Il en coûte 26 054 \$ (US) annuellement en 1988 pour vivre en foyer spécialisé (nursing home).

**U.S. News and World Report**  
(8 août 1988)

• Un groupe d'étude formé de 23 médecins et experts de la santé publique estime que 20 millions d'Américains n'ont pas assez à manger, surtout des enfants, des personnes âgées et des ouvriers qui ont quitté les usines pour le secteur des services. «La croissance

économique n'a réduit la faim d'aucune manière», soutiennent-ils.

**La Presse**  
(27 octobre 1987)

• Vingt ans après le «long été chaud» de 1967, la vie des quatre millions de Noirs demeurant dans les ghettos des grandes villes américaines est devenue un cauchemar. Le chômage chez les moins de 20 ans a atteint un niveau sans précédent: près de 43 pour cent. Soixante pour cent des bébés naissent de mères célibataires. La violence urbaine et l'usage de la drogue sont à l'état épidémique.

**Time Magazine**  
(24 août 1987)

• Depuis le milieu de 1987, on assiste à une forte hausse des coûts de la santé; un rythme dépassant les 10 pour cent. Des hausses de primes de 20 à 30 pour cent chez les assureurs privés (HMO compris) sont choses courantes. Le système hospitalier est non efficace, 40 pour cent des lits en moyenne sont inoccupés.

**Business Week**  
(11 janvier 1988)

• Devant la montée des coûts, plusieurs employeurs songent à restreindre ou à abandonner la couverture d'assurance-santé pour leurs employés retraités.

**New York Times**  
(22 août 1988)

• Il y a dix ans, l'existence de personnes sans abri était un phénomène social marginal. En 1988, il y a chaque jour de 250 000 à 400 000 personnes à la recherche d'un gîte. Au cours d'une année, trois millions, d'Américains sont, à un moment ou l'autre, des sans-abris. Les malades psychiatriques comptent pour 40 pour cent des sans-abris. Près de 33 pour cent sont des familles pauvres, qui constituent le groupe en plus grande croissance. La

désinstitutionnalisation sauvage des malades psychiatriques, l'abandon des politiques de logement social sont au coeur de cette crise.

**Business Week**  
(25 avril 1988)

• Deux millions d'Américains sont diagnostiqués schizophrènes. Il y avait 550 000 lits de psychiatrie en 1955; aujourd'hui, on en compte 125 000. «It's a public health catastrophe» dit un responsable national de l'administration publique.

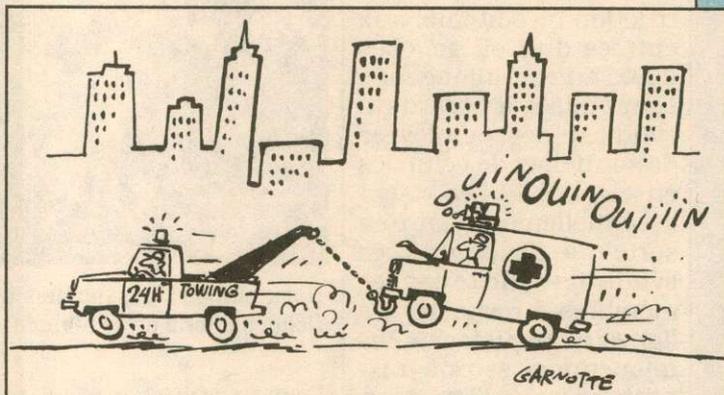
**Business Week**  
(25 avril 1988)

Medicaid et Medicare et par les assureurs privés. Mis en cause également: la pénurie d'infirmières, les poursuites pour négligence (malpractice) contre les médecins, les rivalités entre hôpitaux, les tensions qui existent entre les médecins et les services para-médicaux, les incohérences administratives impliquant les municipalités, les comtés et les états.

**New York Times**  
(28 juillet '88)

• Dans le domaine hospitalier, les faillites observées et à prévoir sont particulièrement celles des petits hôpitaux des grandes villes desservant la clientèle pauvre des quartiers défavorisés.

**New York Times**  
(21 août 1988)



• On assiste depuis quelque temps à la fermeture permanente de services d'urgence dans les hôpitaux de plusieurs grandes villes américaines. Il se développe une crise nationale des soins d'urgence, malgré l'avancement des connaissances et de l'instrumentation technique dans ce domaine. Le programme national visant à créer un réseau national de centres spécialisés (trauma centers) est en panne. Les hôpitaux ferment leurs services, des patients pauvres meurent parce qu'ils n'ont pas reçu en temps voulu des soins adéquats. Hôpitaux et médecins se plaignent des faibles taux de remboursement par les programmes nationaux

• Le système de transport ambulancier de New-York est l'objet de vives critiques: le temps de réponse à des appels où la vie des patients était en danger a souvent dépassé une heure, cet été. La situation a été causée par la négligence de la ville de New-York à entretenir convenablement ses véhicules ambulanciers.

**New-York Times**  
(23 août 1988)

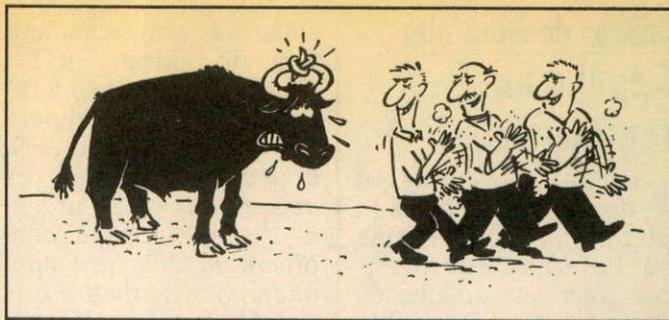
(Informations colligées par Claude Saint-Georges)

## La goutte, le taureau!

Le 11 octobre, en rentrant du long congé de l'Action de Grâce, les 100 travailleurs de la Canadian Gypsum, rue Notre-Dame à Montréal, apprennent que deux de leurs collègues, Hervé Foisy et Roger Tremblay, viennent d'être changés d'horaire par la direction, encore une fois au mépris et en violation des règles d'ancienneté clairement établies dans la convention collective. Or, un changement d'horaire,

chez Canadian Gypsum, ça peut parfois équivaloir à une forme de rétrogradation. Ainsi, les deux travailleurs en question, qui détenaient un poste régulier de jour, se voyaient désormais affectés à un poste dont l'horaire est rotatif: une semaine de jour, une semaine de soir, et une semaine de nuit.

«Ce fut la goutte qui a fait déborder le vase», raconte le président du syndicat Sylvio Gagnon, anciennement secrétaire-général de la CSN (de 1980 à 1984). Il y avait déjà une trentaine de griefs de nature sembla-



ble qui traînaient depuis un bon bout de temps. Les gars ont décidé de prendre le taureau par les cornes et de débrayer. Et tant qu'à être rendus sur le trottoir, on en a profité pour régler plusieurs autres problèmes en suspens».

Deux heures plus tard,

le taureau était maté, les principaux problèmes réglés, les travailleurs satisfaits, et le travail repris. Deux heures!...

La morale de cette histoire, on vous laisse la deviner...

## Un Livre blanc... Pas des ballons!

Plutôt que de présenter à la population un énoncé global de politique de la santé et des services sociaux, la ministre Thérèse Lavoie-Roux semble avoir opté pour une démarche qui privilégie les ballons d'essais et qui constitue, sous certains aspects, rien d'autre qu'une privatisation sournoise des services sociaux et de santé.

La CSN et les fédérations concernées sont donc revenues à la charge en conférence de presse, le 13 octobre, pour exiger que Québec soumette un projet d'ensemble, sous forme d'un Livre Blanc qui serait soumis à un large débat public. La vice-présidente de la CSN Céline Lamontagne, la présidente de la FAS Catherine Loumède et le président de la FPPSCQ Jacques Guénette ont soutenu que les contributions et les propositions de centaines d'organismes et de milliers de Québécoises et de Québécois, qui se sont adressés à la Commission Rochon et à la ministre méritent davantage qu'une série d'énoncés politiques annoncés à la sauvette.

### Le projet OSIS

La proposition de créer des Organisations de soins intégrés de santé (OSIS), calqués sur les Health Maintenance Organizations (HMO) d'origine américaine, aurait pour but, selon le ministère d'introduire des éléments de concurrence dans le réseau. La CSN se demande pourquoi on ne s'inspirerait pas des recommandations de la Commission Rochon, en particulier celles touchant les programmes de santé et de services sociaux devant être coordonnées par les régions nationales.

«On reproche au réseau d'avoir trop de structures et on semble vouloir en créer de nouvelles: où est la logique?», demande Catherine Loumède. Céline Lamontagne devait ajouter que l'exemple américain démontre clairement qu'un régime de concurrence entraîne l'iniquité au plan social, tout en s'avérant plus coûteux au plan économique.

### Le ticket

Le rapport Gobeil ne remonte pas à la surface avec les OSIS seulement; on laisse entendre aussi, au ministère, qu'on en-

visage l'introduction d'une forme de ticket modérateur pour les soins à domicile présentement assurés par les CLSC. Sans compter que pareilles mesures ne génèrent pas de réelles économies, on déciderait ainsi d'alourdir davantage le système puisque les institutions finiraient par voir leur clientèle augmenter alors que dans la situation présente, il est à peu près impossible déjà de répondre à la demande.

## LA "SAGOUINE" AU DÉBAT DES CHEFS:



## Congés de maternité Appel à un regroupement

Face au consensus qui se dessine au sein de la population québécoise sur la nécessité de mesures sociales adéquates pour rehausser le taux de natalité, la CSN appelle toutes les personnes et organismes préoccupés par les droits des femmes et les droits pa-

cois, et le gouvernement s'en dit alarmé. «C'est pourquoi, a déclaré Monique Simard, première vice-présidente de la CSN, il devrait introduire ces mesures de toute urgence, des mesures qui constituent en réalité un minimum pour permettre aux couples qui souhaitent avoir des enfants de le faire en conservant des conditions de vie décentes.»

Le gouvernement serait

que le monde du travail s'adapte fort mal à la réalité nouvelle que constitue l'arrivée massive des femmes.» De plus, un sondage révélait qu'une majorité significative (58%) de Québécoises et de Québécois identifie les congés de maternité payés comme une mesure incitative à la maternité.

### Pour des mesures sociales adéquates

Cependant, l'instauration de congés de maternité payés ne saurait suffire, à elle seule, à faciliter la croissance des familles. «A la CSN, a repris Monique Simard, nous avons maintes fois exprimé des demandes pour rehausser le niveau de l'emploi au Québec, améliorer les conditions de travail des femmes, faire en sorte que le marché du travail soit adapté à leurs besoins particuliers, et fournir un soutien permanent aux couples qui désirent des enfants.»

La CSN a vertement critiqué les mesures relatives à la famille proposées dans le budget provincial du 12 mai dernier, et en particulier les allocations de naissance de 500\$ pour les deux premiers enfants et de 3 000\$ pour les suivants, lesquelles n'auront que peu d'influence sur le taux de

natalité.

Ces mesures, la CSN les a déclarées nettement insuffisantes, d'autant plus qu'il faut y ajouter la perte de revenu subie par les femmes qui doivent s'absenter de leur travail pour avoir un enfant.

La vice-présidente de la CSN a rappelé que les congés de maternité sans perte de salaire, ainsi que l'accès à des congés parentaux pour les mères et les pères, ne sont une réalité que pour une travailleuse sur cinq. Une réalité gagnée par la voie de la négociation des conventions collectives, particulièrement celles du secteur public et parapublic.

### Modifier la loi des normes du travail

«La CSN demande donc au ministre délégué à la Famille, M. Robert Dutil, à la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay et au ministre de la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau, de faire en sorte que soient modifiées à la hausse les normes minimales du travail à ce chapitre», a conclu la vice-présidente, qui a lancé un appel au regroupement pour presser les élus à agir.



rentaux à se regrouper pour réclamer des congés de maternité payés accessibles à toutes les Québécoises.

La question de la dénatalité occupe une place importante dans les préoccupations des Québécoises et Québé-

d'autant plus justifié d'agir de la sorte qu'il bénéficierait, ce faisant, de l'appui de la majorité. La série «Un Québec sans enfants», parue dans La Presse, démontrait en effet «qu'un des principaux obstacles à l'augmentation des naissances est

## LE FRANÇAIS AU TRAVAIL

# ÇA SIMPOSE!

### D'ACCORD, METS-MOI ÇA PAR ÉCRIT!

Rien qu'à entendre cette phrase, c'est la panique! En regagnant votre bureau, vous pâlissez de plus en plus et vous regrettez le «bon vieux temps» des coups de règles sur les doigts à l'heure de la dictée... ou de n'être pas né avec une plume entre les doigts.

Savoir écrire n'est pas facile, on en convient: des milliers de mots à connaître... des ponctuations à observer... les pièges de l'orthographe grammaticale à éviter... l'accord des verbes à l'imparfait, au plus-que-parfait, au passé simple ou

passé, au subjonctif, au futur et même au présent... sans oublier la logique de l'écriture, le rythme...

Quelle horreur!

On doit «quelquefois» ou «quelques fois» (?) avoir recours à une ou un collègue de travail ( qui a usé les bancs d'école plus longtemps que nous) ou la plupart du temps, à des dictionnaires, achetés à gros prix, pour connaître l'orthographe exact des mots. Dites-vous alors qu'il existe une autre source de référence, très efficace: la Banque de terminologie du Québec (dictionnaire informatisé de l'Office de la langue française). On peut la consulter en tout temps en téléphonant à l'OLF de sa région: Montréal (514) 873-7732; Québec (418) 643-1908; Trois-Rivières (819) 378-4433; Outaouais (819) 770-7713; Laurentides-La-naudière (514) 432-1393; Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (418) 722-3508; Estrie (819) 569-9707; Abitibi-Témiscamingue (819) 762-6571; Saguenay-Lac-Saint-Jean (418) 547-6608; Côte-Nord (418) 589-7842.

Diane Lapointe

## Transport de Laval Des millions de dollars!

Les représentants de cinq syndicats CSN des chauffeurs d'autobus, des employées de bureau, de l'entretien, des répartiteurs et du terminus de la Société de transport de ville de Laval (STL) ont signé, dans la dernière semaine de septembre, des conventions collectives, d'une durée de deux ans, qui comprennent des gains substantiels, et plus particulièrement aux chapitres du fonds de pension, de la réduction du temps de travail, et du régime d'assurance-maladie/accident.

### Des millions de dollars

Ainsi, la société de transport de la deuxième municipalité en importance au Québec versera plus de trois millions de dollars dans le fonds de pension des employés qui, rappelons-le, a été mis sur pied lors de la négociation précédente.

### Mieux vivre

Les prochains contrats

de travail des 580 syndiqués prévoient également diverses formes de réduction du temps de travail qui, elles, se traduiront par une amélioration de leur condition de vie et la création d'em-

### Assurance maladie/ accident

La contribution de l'employeur triple et, dans le cas des célibataires, passe de \$3.00/mois à \$9.00/mois, alors que pour les gens mariés elle



Dans l'ordre habituel, première rangée: Jacques Girard, Guy Gilbert, Robert Fortier, Yves Lessard, Marie-Josée Manco, Robert Foucault, André Belhumeur, Marcel Lebel; deuxième rangée: Jean-Guy Gravel, Denis Martel, Jean-Claude Larouche, Michel Bray, André Forest, René Legault, Luc Robillard. Étaient absents: Guy Rogér et Jean-Pierre Caron.

ploiés.

Précisons que les employés ont profité de cette négociation «rapide et intensive» pour améliorer également leurs clauses de sécurité d'emploi.

passer de \$6.00/mois à \$18.00/mois.

### Salaires

Signalons également que les employés toucheront des augmentations

salariales de l'ordre de 4% pour chacune des années de la convention. Les contrats comprennent aussi des clauses d'indexation au coût de la vie.

### Contexte politique

Selon le négociateur de la FEESP-CSN, Yves Lessard, cette négociation rapide et intensive serait notamment attribuable au contexte politique existant à Laval.

Selon lui, «l'administration du maire Lefebvre tenait absolument à connaître, avant la fin de septembre, quelles seraient ses obligations financières contractuelles avec ses employés».

Cet élément, d'expliquer Yves Lessard, «servira surtout à donner la réplique à la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM) qui cherche à équilibrer son budget en ayant recours notamment à une contribution financière accrue des villes de banlieues».

## Télé-Métropole Pas question de se laisser mordre!

Télé-Métropole ayant cessé d'être une machine à imprimer des profits faramineux, c'est sur les employé-e-s que la nouvelle direction, inexpérimentée, s'est rabattue pour rétablir les profits à leurs niveaux antérieurs. Cela s'est traduit par l'annonce de 86 mises-à-pied et de 13 postes non comblés. De ce nombre, vingt postes techniques et cinq vacants n'existeront plus, selon la volonté de la direction.

Ces travailleuses et travailleurs sont membres de l'Association des techniciens de Télé-Métropole (FNC-CSN); les autres

employé-e-s touchés par les mises-à-pied sont membres d'un syndicat affilié au SCFP.

Selon le syndicat, ce sont les nombreuses erreurs de gestion de la

direction qui sont responsables de la situation actuelle. «Quand un ménage connaît des problèmes financiers, ce n'est pas le moment d'acheter un viton pour madame et une



De gauche à droite: Mario Archambault, Denis Labranche, Roger Royer, Serge Bouchard, Maurice Amram, Denis Bélisle et Richard Germain.

Cadillac pour monsieur», déclarait le président du syndicat, Serge Bouchard, au cours d'une conférence de presse tenue le 19 octobre en présence des autres membres de l'exécutif et du président de la FNC, Maurice Amram.

Ce syndicat, qui a dû traverser un lock out de 15 mois, il y a cinq ans, a rappelé que le nouveau président, M. Serge Gouin, n'a de cesse d'affirmer que Télé-Métropole traverse une période difficile. Or, depuis son arrivée, TM s'est lancé dans des acquisitions extrêmement coûteuses. Serge Bouchard n'a pas manqué de souligner que si Télé-Métropole avait pris pour slogan « Du mordant pour les mordus », les techniciens, de leur côté, n'avaient pas du tout envie de se laisser faire.

# Le prophète des vallées empoisonnées

**L'**une des premières biographies

de César Chavez porte comme titre: **L'Homme des migrants, plaidoyer pour la justice sociale.** Ce p'tit gars de Yuma (Arizona), émigrant en Californie avec sa famille à l'âge de 10 ans, a connu la ségrégation - «*ni chiens, ou Mexicains*», affichaient certains restaurants -, il a subi l'exploitation des «crew leaders» et dut se contenter d'une scolarité bouleversée (37 écoles en quelques années). Chavez a pu concéder certains reculs passagers mais n'a jamais capitulé devant ce qu'il croyait être la solution juste à La Causa. Ses démêlés avec les Teamsters ne l'ont jamais ébranlé dans sa foi en une victoire finale sur le caporalisme syndical qui plaît tant aux barons de l'agrobusiness.

Chavez est nourri de fraternité chaleureuse, il se montre réticent à tout clinquant. On peut même dire qu'il a valorisé la vie de clan, en quelque sorte, tellement il a su mobiliser sa parenté depuis toujours. Julia Chavez, sa petite-fille de 10 ans, fut arrêtée devant un magasin A & P du New Jersey: elle protestait contre la présence de raisins de table «empoisonnés» par les pesticides.

Chavez, on le sait, a très tôt adopté des méthodes de lutte qui l'ont fait assimiler tantôt à un Gandhi, tantôt à un Martin Luther King pour Chicanos (Américano-

par Clément Trudel \*

Mexicains) et travailleurs saisonniers. C'est encore par une grève de la faim qu'il a choisi d'attirer l'attention, cet été. A 61 ans, il s'est astreint à 36 jours de jeûne, malgré les craintes suscitées dans son entourage. Un dimanche-avec-messe mit fin à ce signal d'alarme prolongé. Pourquoi? En guise d'appui à la troisième campagne de boycottage lancée par les United Farm Workers depuis 20 ans (**La colère des raisins**).

Chavez attire l'attention de tous les consommateurs nord-américains sur les dangers de quelques-uns des pesticides dont on abuse dans cette fertile Californie et ailleurs: le captan, le parathion (auquel on attribue 22 000 morts par an dans le monde), etc. Les UFW signalent comme particulièrement inquiétante la situation dans des régions rurales comme McFarland, Fawler et Delano: ils en parlent comme du sommet d'un iceberg menant à une catastrophe écologique.

Tiré d'un récent bulletin du syndicat de Chavez (**Food and Justice**, Mai 1988), cette description d'un bébé difforme, né le 28 novembre dernier: main gauche déformée, deux doigts et le pouce y manquent, les deux autres doigts, partiellement développés, sont soudés. On trouva, à l'accouchement par césarienne, un jumeau potentiel qui s'était atrophié

(croissance stoppée quelques semaines après le début de la grossesse de Nora Gonzalez). La mère a travaillé dix ans à Tenecca West (McFarland). Chez le médecin, en consultation à propos de son poupon difforme, Nora se rappelle qu'étant enceinte de deux mois, il y eut, à Tenecca, d'abondants tests d'un nouveau pesticide, et de nombreux cas d'intoxication dans son équipe. José Luis n'a pas encore un an, mais l'alerte aux pesticides (comme le dit Lawrie Mott dans son livre) va grandissant. Consolation minime pour ces Chicanos mais lueur d'espoir, tout de même.

**Nuisances et survie** (publié chez Bordas Poche) glisse à la page 48 une évocation éclairante: «*On use sans discernement d'engrais, de pesticides, de produits de traitement qui compromettent les processus de régénération des sols, les équilibres matériels entre vies animale et végétale*». Et l'on me dit que les Etats-Unis consomment le tiers de la production mondiale de pesticides. Cela ne va pas sans dommage pour les travailleurs qui y sont exposés!

Chavez et les autres croisés de la lutte anti-pesticide gagnent davantage d'adeptes lorsqu'ils se mettent à décrire les conséquences, dans la chaîne alimentaire, de notre manie d'exiger, comme consommateurs, l'absence de «défaut» sur

## Chavez:

MAN OF THE MIGRANTS

A PLEA FOR SOCIAL JUSTICE

Jean Maddern Pitrone



un fruit ou un légume. Conséquence: on continue d'abreuver les vignobles, les vergers et les potagers de véritables «agrottoxiques», comme disent couramment les Brésiliens.

Dans une prochaine livraison, je tâcherai de rendre compte des dangers encore plus grands auxquels sont exposés les gens du Tiers Monde face aux géants multinationaux producteurs de produits chimiques que les gouvernements n'osent pas toujours réglementer. Depuis quatre ans circule d'ailleurs une liste de 113 produits agrochimiques à interdire, à retirer de la circulation ou dont l'usage devrait être sérieusement limité. Mais si l'opulente Amérique prête à peine l'oreille à Chavez depuis 20 ans, qui entendra la plainte d'un Tiers Monde où se déversent les produits dont nous ne voulons plus chez nous?

\* Clément Trudel est journaliste au journal *Le Devoir*.



## Pérou

### Le terrorisme d'Etat

Des dizaines de blessés, six cents arrestations: tel est le bilan des brutalités commises par l'Etat péruvien, le 13 octobre dernier, pour réprimer une grève générale déclenchée par la centrale syndicale CGTP. La manifestation parallèle à l'arrêt de travail avait pourtant été annoncée comme «non violente» par les forces de gauche. Mais comme toujours, l'appareil d'Etat a frappé. L'objectif des grévistes et manifestants était de protester contre le plan d'austérité gouvernemental du 7 septembre visant à contenir une inflation supérieure à 1000% et à éponger un déficit supérieur à 16% du PIB. Après cet événement sanglant, au cours duquel les forces de l'ordre ont matraqué, utilisé des gaz vomitifs et tiré à balles sur la foule, le président Garcia, grand

responsable de la boucherie, a commenté laconiquement en ces termes: «Je reconnais que le peuple péruvien peut ressentir de la rancoeur».

## Ontario

### Le «Lanoraie» des travailleurs de l'auto

Le grand projet d'un centre de formation syndicale mis de l'avant par la CSN, il y a quelques années, est imité en Ontario. Le CAW (Canadian Auto Workers), fort de 163 000 membres, vient en effet d'ouvrir une école à Port Elgin au coût de 30 millions \$. Le centre pourra recevoir jusqu'à 200 syndiqués dans des locaux modernes et fonctionnels. Tout semble avoir été prévu à Port Elgin: des équipements audio-visuels au système de traduction en passant par des installations sportives. Une salle de conférence peut

même accueillir 800 personnes.

Une session de formation complète dans l'une des neuf classes du centre comprend quatre séjours d'une semaine. Les sujets abordés sont l'histoire du mouvement ouvrier, la convention collective, l'économie du travail, le racisme et la discrimination et la politique internationale. Un point intéressant est qu'on y enseigne l'art de s'exprimer en public. Soulignons que le centre de formation du CAW retire son financement des contributions négociées avec les employeurs. Actuellement, il s'agit d'un cent pour chaque heure travaillée par un membre du CAW. Lors des prochaines négociations, on compte bien doubler cette contribution.

## Grande-Bretagne

### Comme au temps de Dickens

Le travail des enfants fait présentement scandale, en Angleterre. C'est qu'environ un million de jeunes subissent les dures lois de l'exploitation capitaliste sans que, de toute apparence, la société ne puisse y changer grand'chose. Les législations sur le problème sont faibles et extrêmement variées; de plus, les organismes de contrôle (un inspecteur pour 970 enfants) sont totalement inadéquates. Résultats: une main-d'oeuvre servile, ridiculement mal payée (la loi du salaire minimum, même pour les adultes, n'existe pas en Angleterre), non assurable, non syndicable. Et puis, il y a les dangers: au cours des dix dernières années, 111 enfants

ont perdu la vie sur des fermes où ils étaient embauchés. La Société anti-esclavagiste qui enquête sur la question dans le Tiers-Monde, mais aussi dans les pays développés comme l'Espagne et l'Italie, a de plus démontré que l'embauche d'enfants avait des répercussions importantes sur l'augmentation du chômage des adultes.

## France

### «La colère est là»

«La colère est là»: tel fut le commentaire du président François Mitterrand devant la manifestation de 100 000 infirmières, à Paris, le 13 octobre dernier. Parce que, de toute évidence, un ras-le-bol sans précédent règne au sein des 300 000 travailleuses indispensables à la santé. La revue Solidarité-santé écrit: «Les salaires trop bas et les conditions de travail extrêmement difficiles ont dévalorisé notre profession qui s'en trouve aujourd'hui sous-estimée et même méprisée». Ce qui fait qu'on estime, en France, que la vie professionnelle d'une infirmière est de huit ans. Découragées, beaucoup s'en vont. Aujourd'hui, pourtant, l'heure est au combat. Les hôpitaux de France sont paralysés par un mouvement initié à la base, même si les cinq grandes centrales sont dans le décor. Le comité de coordination regroupant toutes ces travailleuses saura-t-il enregistrer des victoires au niveau des augmentations salariales et du renforcement des effectifs?

# PARLONS MÉDIAS ÇA PRESSE!



par Jacques Guay

## La trouvaille du siècle

Ainsi donc, au cours de cette campagne électorale, La Presse a décidé «d'innover en journalisme écrit».

C'est ce qu'affirmait l'éditeur-adjoint, Claude Masson, dans un encadré sur La Presse et les élections paru en page A2 du journal le mardi 4 octobre.

Vous vous demanderez sans doute comment, diable!, peut-on encore innover en journalisme écrit? A moins, peut-être, de se remettre enfin à faire du journalisme? Eh bien! voilà, c'est simple, je cite au texte:

Pendant les trois premières semaines, nous ne serons pas à bord des avions de campagne des chefs, confiant plutôt à Pierre Gravel une chronique quotidienne qui résumera les propos des leaders, rapportés par les agences de presse et les médias électroniques, mais édités en fonction de l'intérêt premier de nos lecteurs.

La Presse a tout simplement innové en «ne couvrant pas» et en s'en remettant aux bons of-

fices de la Presse canadienne et des autres médias, comme le moindre petit quotidien de province venu. M. Masson agit, en somme, comme s'il était toujours au Nouvelliste de Trois-Rivières.

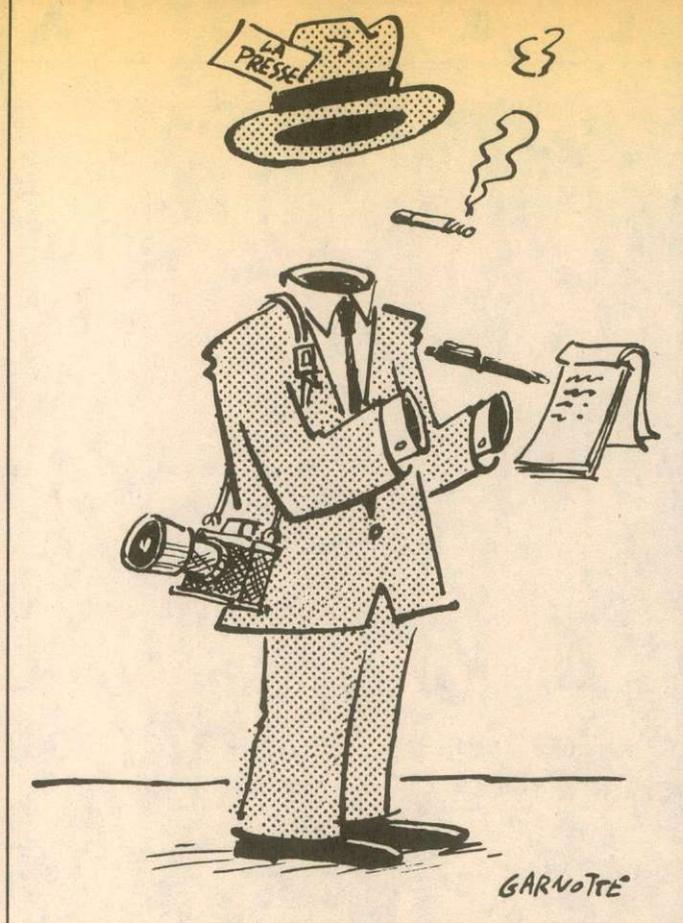
La seule différence, de là sans doute l'innovation, il confiait à un potineur le soin de faire une salade maison avec les dépêches concernant les chefs. Le tout ne devait durer cependant que trois semaines. Par la suite, des journalistes allaient rejoindre les gens de la tournée.

L'innovation, en somme, aura été d'arriver en retard. De ne pas avoir assisté aux ratés du départ et de ne pas avoir été témoin de l'accueil fait aux chefs dans certains coins du pays.

De deux choses l'une. Ou bien les journalistes de La Presse ne peuvent rien apporter d'autre dans leur couverture que ceux des agences de presse et on se demande ce qu'ils viennent faire dans la campagne électorale après trois semaines.

Ou bien ils auront une approche différente, s'intéresseront à autre chose qu'à l'information officielle, et on ne comprend pas pourquoi ils auront été absents trois semaines.

Par ailleurs, dans La Presse du 6 octobre, l'éditorialiste Marcel Adam affirme qu'il ne croit pas aux campagnes électorales qu'il qualifie de «puissant aphrodisiaque» pour journalistes et politiciens. Et il affirme que l'opinion qui devrait guider les électeurs, c'est celle qui était la leur le jour de l'annonce du scrutin.



Et pourquoi donc? Parce que selon M. Adam, les campagnes électorales sont

*axées sur l'image des chefs et quelques slogans racoleurs cuisinés en fonction de la télévision, et faites pour conditionner les électeurs par des flashes impressionnistes.*

Bref, ce sont des opérations de relations publiques dont l'objectif est d'aller chercher des votes. Et pour ce faire, les hommes politiques et leurs organisations ont recours à la publicité et aux journalistes appelés à assister à des assemblées, des tournées, des conférences de presse.

Contre la publicité, bien sûr, rien à faire. Mais la publicité se détruit en partie d'elle-même du fait qu'elle est ou doit être identifiée comme telle.

En principe, la situation est sensée être différente lorsqu'on choisit de rejoindre les citoyens

via les journalistes.

Le rôle du journaliste est de «traiter» l'information. C'est-à-dire de rapporter un événement selon ce qu'il renferme sur le plan de la nouvelle et de l'actualité. Accompagné de tous les faits présents ou passés qui permettent de lui donner tout son sens. Avec, comme seul impératif, l'intérêt public. Le journaliste se doit d'être au-dessus des parties et, en l'occurrence, des partis.

Le journaliste n'est pas une courroie de transmission. Pas plus durant les campagnes électorales qu'avant ou après. Il est là pour désamorcer justement les slogans racoleurs et déchirer les fausses images.

C'est pourquoi on n'innove pas en ne couvrant pas. On ne remplit pas son rôle. Tout simplement.

## LE SPRINT FINAL:



## LECTURE

## Fidel Castro



Entretiens  
SUR LA RELIGION  
avec  
Frei Betto

Fidel comme  
best-seller

Tout le monde sait que Fidel Castro fait de longs discours lors des manifestations annuelles du Premier mai à La Havane. Mais on est bien surpris de voir comme il en a long à dire sur la religion. Un brésilien s'est donné la peine de «poursuivre» Fidel lors de multiples entrevues

sur ce sujet en mai '85.

Ce volume est vite devenu un best-seller en Amérique Latine, non seulement dans les milieux chrétiens populaires, mais aussi dans les milieux attentifs à cette nouvelle Eglise qui se dissocie du capitalisme.

L'auteur, Frei Betto, ne s'est pas limité à demander à Fidel quelles étaient ses opinions sur la religion mais il lui a fait raconter les différentes étapes de sa vie face à la religion. D'abord, comment il avait vécu son enfance avec une mère paysanne très religieuse et un père ex-soldat espagnol devenu paysan cubain mais beaucoup moins religieux. Puis, les études chez les jésuites, la première tentative de révolution avec l'attaque du Moncada, ses 22 mois de prison, la participation du Père Sardinias à la révolution «avec l'accord de son évêque».

Au cours de ces quatre longs entretiens, Fidel a aussi expliqué comment il a vécu les premières

années de la révolution face à l'Eglise catholique puis les discussions dans le parti. Il y va aussi de ses réflexions sur le mouvement révolutionnaire et l'Eglise catholique, sur Jésus-Christ, les chrétiens et les communistes, sur les théologies de la libération, sur l'amour comme exigence révolutionnaire. Il décrit ses rencontres avec les évêques nord-américains. Des phrases comme «il y a mille fois plus de coïncidence entre le christianisme et le communisme qu'entre le christianisme et le capitalisme» sont longuement expliquées par Fidel.

Fidel avait un interlocuteur crédible à ses yeux: Frei Betto a été condamné à 4 ans de prison par la dictature brésilienne en '69. Il a beaucoup travaillé avec les communautés de base au Brésil. D'ailleurs, ce dominicain s'est permis de faire de longues réflexions à Fidel sur le sens de l'engagement des chrétiens dans la société, sur la différence entre le

Dieu des paysans et travailleurs latino-américains et le Dieu de Reagan et de Pinochet. Fidel avait trouvé chaussure à son pied mais le sens de l'humour n'en demeurerait pas moins présent comme en témoigne cette boutade de Fidel, au début de la troisième entrevue: «C'est la pire des retraites spirituelles».

Plus qu'une série d'entrevues qui ont duré 23 heures, ce livre est avant tout la rencontre de deux hommes profondément convaincus et engagés dans la libération de leurs peuples. Et il se lit aussi facilement qu'une biographie ou qu'une histoire révolutionnaire.

*Fidel Castro: Entretiens sur la religion avec Frei Betto,*

Editions Cerf/Bellarmin, 1986, 267 pages. (Disponible entre autres à la librairie Renaud Bray, 5219, Côte-des-Neiges, 514-342-1515).

Yves Laneuville



## Hiatt

J'ai dû faire trois magasins avant de trouver le dernier enregistrement de John Hiatt, "Slow Turning". Le grand public vient donc de découvrir, après une dizaine d'années, le talent et la chaleur de John Hiatt. Mais comment expliquer cette popularité subite?

### Mid-ouest/ Sud-ouestexpress

Accompagné par The Goners, trois musiciens de la Louisiane, dont le joueur de guitare et de slide-guitare Sonny Landreth, autrefois du Bayou des mystères de Zachary Richard, John Hiatt, originaire du mid-west des Etats-Unis, raconte des histoires. Simples, mais accrocheuses.

Sur des airs de country et de country-rock, avec une voix qui parfois rappelle celles des chanteurs de musique soul, ce gars là chante sa vie, qui n'a pas été toujours facile, et celles de ses ami-e-s, de sa famille, et de ses connaissances.

Sa vie d'artiste s'est quelque peu déroulée en dents de scie: après avoir enregistré quelques albums, il a été soit viré, soit abandonné par des maisons de disques, sa conjointe s'est suicidée, il a eu de graves problèmes avec l'alcool, etc. Hiatt s'en est sorti, (en autant qu'on puisse se sortir de ces événements, - ndr), il a repris du service et il est en grande forme.

Sur la face A, des tonnes comme "Drive South", "Icy Blue Heart" et "Georgia Rae" affichent un son

country pur et dépouillé de toute sonorité guimauve, comme ça arrive malheureusement trop souvent dans ce genre.

Sur la face B, la voix de Hiatt sur "Ride Along", "Slow Turning" et "It'll Come To You" demeure toujours chaude et emprunte les accents de chanteurs de soul. D'ailleurs, cette mixture ne va pas sans me rappeler Boz Scaggs qui, vers 1972, chantait d'une façon merveilleuse du country et... du blues. Des musiques d'âme, quoi...

John Hiatt, c'est pour les amateurs de John Cougar Mellencamp, Steve Earle, et Dwight Yoakam. Grâce à ces artistes, le country et le country-rock, deux genres souvent méprisés, retrouvent leurs lettres de noblesse.

C'est sur étiquette A & M.

## Chuck Berry

"L'enfer! C'est l'enfer!" Cette expression, chérie par Claude L., un militant de la FAS-CSN de la région de Québec, également un grand amateur de blues et de rock devant l'éternel, décrit bien le climat qui règne sur la dernière production du chanteur et guitariste Chuck Berry.

On a eu en effet l'heureuse initiative d'enregistrer une soirée "live" donnée cette année, à moins que ce ne soit en 1987, en l'honneur du célèbre rocker.

Evidemment, c'est Chuck Berry, très bien soutenu par un bassiste, un batteur et un pianiste, qui



## The Beatles

Le 22 novembre marque le 20<sup>e</sup> anniversaire de la sortie de l'album blanc des Beatles. Au moment où quelques ouvrages sur la vie et l'oeuvre de John Lennon font leur apparition (un film, deux livres, un album double de compilation), cet anniversaire tombe à point: il permet de renouer avec les racines musicales du groupe.

Après l'énorme succès de Sgt Pepper Lonely Heart Club Band, les Fab Four connaissent une série d'événements tristes qui n'ont rien à voir avec la musique: échec du film Magical Mystery Tour, mort de leur gérant Brian Epstein et expérience ratée de leur voyage en Inde chez le Maharishi.

De retour de ce voyage, les Beatles ont suffisamment de matériel pour un album double, mais la discorde semble s'être installée entre eux.

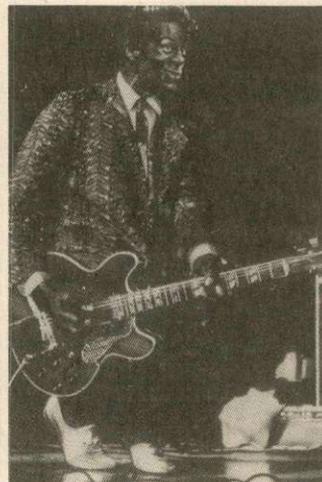
Avec Yoko Ono, Lennon s'éloigne de plus en plus des autres, Ringo quitte temporairement le groupe et ne joue que sur quelques pièces seulement et McCartney veut assumer le leadership laissé vacant par John.

Le résultat est assez surprenant. Nous sommes loin du disque concept basé sur des thèmes similaires. Il s'agit plutôt d'un collage de pièces montrant les préoccupations différentes des membres du groupe.

Les Beatles ne collaboreront plus ensemble si ce n'est pour jouer sur les compositions des autres. Aussi, on retrouve John avec son groupe, Paul avec son groupe et Georges qui veut prendre plus de place.

Si l'album blanc annonce la fin des Beatles, ce disque est tout de même un retour aux sources du rock et constitue l'un des meilleurs albums des 25 dernières années.

Louis-Serge Houle



ouvre le bal avec la première chanson qui l'a lancé: "Maybelline".

Des "classiques" du rock and roll comme "Sweet Little Sixteen" et "Johnny

B.Goode" sont entrecoupés par d'autres succès de Chuck Berry rendus, eux, par d'autres grandes vedettes. Ainsi, la merveilleuse Linda Ronstadt a interprété "Back in the U.S.A.", à laquelle The Beatles apporteront, beaucoup tard, une réponse: "Back in the U.S.S.R."

Viendront également faire leur tour sur la scène la nouvelle vedette de blues Robert Cray, et "Dieu" lui-même, le guitariste Eric Clapton.

Somme toute, cet enregistrement est un bon moyen pour "redécouvrir" Chuck Berry.

Michel Crête

## La comédie canadienne et le secret de Fatima

Les temps présents sont particulièrement difficiles pour les démocrates qui ne ressentent pas d'attrance particulière pour l'artificiel et le préfabriqué. De plus, il est assez désolant de constater la formidable capacité d'oublier qui semble frapper nos concitoyennes et concitoyens au moment où les partis politiques les mettent aux enchères.

Oublié Sinclair Stevens et ses prévarications. Oubliés Michel Côté et André Bissonnette. Oublié le milliard donné en cadeau aux banques de l'Ouest. Oubliée la tentative de désindexer les pensions de vieillesse. Oubliées les frégates que le Québec a perdues au profit de Saint-John, en échange d'un appui au libre-échange. Oublié le régime de faveur dont jouit Toronto, où le chômage est à 3% alors qu'il est à 9% à Montréal. Oubliée la réforme fiscale qui profitera encore une fois aux mieux nantis.

Parmi les produits toxiques qui polluent l'atmosphère, c'est à croire, aux effets constatés, que le chloroforme a envahi massivement l'air canadien.

Les trois partis nagent avec un évident plaisir dans les eaux pas très claires du Lac Meech. Et pourtant! Il aura fallu que John Turner gaffe une fois de plus pour nous rappeler que les trois partis préconisent la disparition de la clause «nonobstant» de la constitution, alors que c'est à peu près tout ce qu'il reste au Québec pour sauver sa chemise, si du moins on ne croit pas au Père Noël qui serait arrivé en même temps que la «société distincte».

Vertus du libre-échange, c'est aux Etats Unis, chez ses amis républicains, que le barython charmeur qui nous tient lieu de premier ministre a pris sa recette de campagne. Elle était expliquée dans le Time magazine du 3 octobre: « Une utilisation extrêmement habile de la télévision afin de projeter un message fabriqué dans ses moindres détails; un contrôle extrêmement sévère de tous les autres aspects qui touchent les communications quotidiennes, tout en se soustrayant à la presse et en évitant toute déclaration qui n'aurait pas été fabriquée au préalable ».



M. Mulroney se promène dans sa bulle protectrice, préférant roucouler devant les caméras au lieu de débattre du fond des questions, assénant quotidiennement sur les petits écrans son sourire Pepsodent, faisant du surfing sur la vague des sondages.

C'est moins gai du côté de M. Turner. A le voir marcher, on sentait bien que quelque chose ne marchait pas. L'explication est venue: M. Turner a le nerf sciatique coincé au bas du dos. Les spécialistes vous diront que le phénomène se produit chez ceux qui portent une charge trop lourde sur leurs épaules. Vérification faite, c'est dans le dos qu'il porte son poids: une tonne et demie d'acier, plantée là sous forme de poignards.

Quant à M. Broadbent, il fait de louables efforts pour casser un peu moins son français qu'il y a quatre ans; mais une nouvelle immersion à Jonquière ne serait certes pas superflue. De bonnes idées, par contre. De bons candidats aussi. Mais on n'arrive toujours pas à comprendre pourquoi le NPD est encore plus en retard que le parti libéral sur la place à faire aux revendications du Québec.

«Pauvre Canada!»

C'est ce qu'aurait dit, en pleurant, la Vierge quand elle est apparue à Lucie, Jacinthe et François, à Fatima, en 1917.

Elle devait avoir à l'esprit la campagne électorale de 1988...

Michel Rioux

**32<sup>e</sup> CONGRÈS  
DE LA FÉDÉRATION  
DES AFFAIRES  
SOCIALES  
DE LA CSN**

DU 6 AU 12 NOVEMBRE

1988

CENTRE  
MUNICIPAL  
DES CONGRÈS  
QUÉBEC



MOBILISATION

PRIORITÉS DE NÉGOCIATIONS

RÉORGANISATION DU RÉSEAU

DÉMOCRATISATION

ACTION SYNDICALE

**AGIR MAINTENANT**

**LES AFFAIRES SOCIALES**

